



FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL

Centre Régional de Développement

des Capacités pour l'Afrique Centrale



« RENFORCER LES CAPACITÉS MACROÉCONOMIQUES EN AFRIQUE CENTRALE »

RAPPORT DU PREMIER SEMESTRE DE L'ANNEE FISCALE 2025

(DU 1^{er} MAI AU 31 OCTOBRE 2024)

Novembre 2024

AFRITAC Centre est une initiative du FMI soutenue par les Etats membres et

les partenaires au développement suivants :



Burundi



Cameroun



République du Congo



Gabon



Guinée équatoriale



République Centrafricaine



République démocratique du Congo



République démocratique de Sao Tomé-et-Principe



Tchad



Belgique

partenaire du développement



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



République Populaire de Chine



Union européenne

MOT DU DIRECTEUR



Le Premier semestre de l'année fiscale 2025 s'est déroulé dans un contexte macroéconomique difficile marqué par une persistance des déséquilibres macroéconomiques (caractérisée par un ratio d'endettement élevé en République du Congo, au Gabon et au Burundi, une inflation à deux chiffres dans les pays au régime de change flottant, des réserves en berne, etc.) observée dans plusieurs pays couverts par AFC. C'est dans ce contexte que le Centre a continué à soutenir ses pays membres dans ses domaines d'expertise.

Le Centre continue la mise en œuvre de son programme de travail comme prévu dans tous les domaines à travers les séminaires, les ateliers, les missions sur le terrain et la formation. Le programme de travail du Centre de l'année fiscale 2025 a été élaboré en prenant en compte certes la stratégie FCS, mais également en mettant un accent particulier sur les nouvelles thématiques émergentes (le climat, la digitalisation, la gouvernance et le genre). Par ailleurs, le Centre a amplifié ses missions en synergie entre ses domaines d'expertise, conformément à la recommandation du Comité d'Orientation. Ces missions continueront au second semestre de cette année fiscale.

Le Centre apporte un soutien renforcé à ses pays FCS en étroite ligne avec les orientations de la stratégie FCS du FMI. Ainsi, au premier semestre de l'année fiscale 2025, le Centre a réalisé 81% de ses activités dans les pays FCS et a alloué 83% de ses ressources à ces pays, en augmentation par rapport au semestre précédent, une dynamique qui va continuer. En outre, le Centre continue d'appuyer l'intégration régionale, qui concerne principalement les six pays membres de la CEMAC, à travers le renforcement des capacités de l'union monétaire et l'harmonisation des politiques régionales.

La majorité des pays membres du Centre bénéficie d'un programme de financement avec le FMI ou est en cours de négociation. Dans ce cadre, le Centre collabore avec les équipes pays du siège concernant la surveillance et les programmes via (i) des échanges réguliers ; (ii) la contribution des conseillers dans l'élaboration des notes accompagnant les programmes ; et (iii) l'appui dans la mise en place des recommandations des programmes des pays membres avec le siège. Cette collaboration se matérialise également par la participation des Conseillers résidents du Centre aux missions des équipes pays du siège. Dans le but de mieux coordonner les activités de développement des capacités dans sa zone, AFC se mobilise autant que possible avec les autres partenaires techniques et financiers présents afin d'apporter des réponses adéquates aux besoins exprimés par les pays.

Enfin, le premier semestre a également été marqué par des changements dans le personnel d'AFC et le début des activités des nouveaux domaines couverts par le Centre (opérations de la banque centrale ; lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme), ce qui porte à 13 le nombre total des domaines couverts par AFC.

Liste d'acronymes et abréviations

AE : Autorisations d'engagement	DGI : Direction générale des impôts
CP : Crédits de paiement	FCS : Pays fragile et/ou en conflits
AFC : AFRITAC Centre	FAD : Fiscal Affairs Department
AFW : AFRITAC Ouest	FCS: Fragile and Conflict-affected States
ATI : Centre de formation du FMI pour l'Afrique	FMI : Fonds monétaire international
BCC : Banque Centrale du Congo	GABAC : Groupe d'action contre le Blanchiment d'Argent en Afrique Centrale
BCSTP : Banque centrale de Sao Tomé-et-Principe	GAR : Gestion axé sur les résultats
BEAC : Banque des Etats de l'Afrique centrale	GFP : Gestion des finances publiques
BM : Banque mondiale	ICD : Institut du FMI pour le développement des capacités
BRB : Banque centrale de la République du Burundi	OMD-AOC : Organisation mondiale des douanes, Afrique occidentale et centrale
CDMAP: Capacity development management administrative program	RAR : Reste à recouvrer
CEDEAO : Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest	RBM : Result-based management
CEEAC : Communauté économique des États de l'Afrique centrale	RDC : République démocratique du Congo
CEMAC : Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale	SCN : Système de comptabilité nationale
CIAT : Centre interaméricain d'administration fiscale	SEPREC : Système d'Évaluation du Profil de Risque des Établissements de Crédit
CNA : Comptes nationaux annuels	SFP : Statistiques des finances publiques
CNT: Comptes nationaux trimestriels	SIGFiP : Système intégré de gestion des finances publiques
COBAC : Commission Bancaire de l'Afrique Centrale	SIGMAT : Système Interconnecté des Marchandises en Transit
COSUMAF : Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique centrale	TADAT : Tax Administration Diagnostic Assessment Tool
CUT : Compte unique du trésor	TOFE : Tableau des opération financiers de l'Etat
DGDDI : Direction générale des douanes et des droits indirects	TRE : Tableau des ressources et entrées
	TVA : Taxe sur la valeur ajoutée
	UE : Union européenne
	UEMOA : Union économique et monétaire Ouest-Africaine

Table des matières

MOT DU DIRECTEUR.....	2
I. AFRITAC Centre : Présentation et contexte macroéconomique.....	9
A. AFRITAC centre : Pays membres, partenaires et financement	9
B. Contexte macroÉconomique	12
II. Logique d’intervention d’AFRITAC centre et exécution du programme de travail.....	19
A. Stratégie et Logique d’intervention d’AFRITAC Centre	19
B. exécution du programme des activités du Centre	20
C. Les indicateurs de performance de la gestion axée sur les résultats	24
III. Stratégie FCS, nouvelles priorités émergenteS et synergieS entre les domaines d’AFRITAC Centre	28
A. La mise œuvre de la stratégie FCS au sein d’AFRITAC centre.....	28
B. L’intégration des priorités nouvelles dans les missions d’AFRITAC centre	31
C. Les synergies entre les domaines d’intervention.....	34
D. Intégration régionale.....	37
E. Intégration surveillance-programmes-DEVELOPPement des capacités	40
IV. Réalisations du 1 ^{er} mai au 31 octobre 2024	41
Burundi.....	41
Cameroun.....	44
République du Congo	45
Gabon	47
Guinée équatoriale	49
République Centrafricaine	50
République Démocratique du Congo (RDC)	54

Sao Tomé-et-Principe.....	56
Tchad	57
CEMAC	60
Séminaires, Ateliers et cours régionaux.....	60
PARTICIPATION d’AFC.....	61
Comité d’orientation (CoD) d’AFC.....	62
V. Activités prévues pour le second semestre de l’année fiscale 2025.....	62
Séminaires et ateliers régionaux	69
VI. OUTREACH ET COMMUNICATION	72
A. Mission DU DIRECTEUR au sein des pays membres d’AFRITAC Centre.....	72
B. COMITE D’ORIENTATION DU CENTRE.....	74
C. STRATEGIE DE COMMUNICATION DU CENTRE.....	74
D. Personnel d’AFC.....	75

Liste des graphiques

Graphique 1 : Croissance du PIB réel (Variation annuelle en pourcentage)... **Error! Bookmark not defined.**

Graphique 2: Croissance du PIB réel (Variation annuelle en pourcentage) 16

Graphique 3 : Prix à la consommation (Variation annuelle en pourcentage) 16

Graphique 4 : Dette publique (En pourcentage du PIB)..... 17

Graphique 5 : Solde budgétaire global, dons compris (Variation annuelle en pourcentage) en % du PIB..... 17

Graphique 6 : Solde extérieur courant, dons compris, en % du PIB 18

Graphique 7: Activités prévues durant l'année fiscale 2025 et celle déjà réalisées au premier semestre (en nombre, par domaines) 22

Graphique 8 : Activités prévues durant l'année fiscale 2025 et celle déjà réalisées au premier semestre (en nombre, par pays)..... 22

Graphique 9 : Activités réalisées au premier semestre de l'année fiscale 2025 et ressources utilisées (en nombre) 23

Graphique 10 : Missions réalisées par catégories de ressources au premier semestre de l'année fiscale 2025..... 23

Graphique 11: Graphiques des performances des résultats escomptés par domaine 25

Graphique 12 : Evolution des ressources allouées au pays FCS depuis l'année fiscale 2019..... 28

Graphique 13 : Activités et ressources allouées aux pays FCSs au cours du premier semestre de l'année fiscale 2025 (en nombre) 29

Liste des tableaux

Tableau 1 :Statut des financements d'AFRITAC Centre au 31 octobre 2024 (en milliers de dollars) 10

Tableau 2 : Taux d'exécution budgétaires par domaine en fin du premier semestre de l'année fiscale 2024 (en milliers de dollars) 11

Tableau 3 : programme de travail prévu et révisé au premier semestre de l'année fiscale 2025 . 21

Tableau 4 : Etablissements sélectionnés pour la communication	74
---	----

Liste des encadres

Encadré 1: Gestion axée sur les résultats	24
---	----

Liste des réussites remarquables

<i>Réussite remarquable 1: République du Burundi.....</i>	<i>43</i>
---	-----------

<i>Réussite remarquable 2: République Centrafricaine.....</i>	<i>53</i>
---	-----------

<i>Réussite remarquable 3: République Centrafricaine.....</i>	<i>54</i>
---	-----------

<i>Réussite remarquable 4: République du Tchad.....</i>	<i>59</i>
---	-----------

I. AFRITAC CENTRE : PRESENTATION ET CONTEXTE MACROECONOMIQUE

A. AFRITAC CENTRE : PAYS MEMBRES, PARTENAIRES ET FINANCEMENT

- 1. AFRITAC Centre (AFC) est l'un des cinq centres régionaux de développement des capacités (AFRITAC) du Fonds monétaire international (FMI) en Afrique.** Le Centre renforce les capacités macroéconomiques des 9 économies qu'il couvre dans les différents domaines de son champ d'expertise dans le but de répondre à leurs besoins en développement des capacités, qui englobe l'assistance technique et la formation. Il travaille en étroite collaboration avec le siège du FMI et les partenaires au développement. Les offres de développement des capacités du Centre sont faites sur la base des besoins exprimés par les institutions ou pays membres.
- 2. En plus des 6 pays de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale** (Cameroun, République du Congo, Gabon, Guinée équatoriale, République centrafricaine et Tchad), le Centre couvre également deux pays de la Communauté de l'Afrique de l'Est (la République du Burundi et la République Démocratique du Congo) et la République Démocratique de Sao Tomé-et-Principe. AFC appuie aussi directement les 4 banques centrales de sa zone, notamment la Banque des États de l'Afrique Centrale (BEAC), la Banque Centrale du Congo (BCC), la Banque de la République du Burundi (BRB) et la Banque Centrale de Sao Tomé-et-Principe (BCSTP), et les institutions sous-régionales de la CEMAC (la Commission de la CEMAC, la Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale (COSUMAF), le Groupe d'action contre le Blanchiment d'Argent en Afrique Centrale (GABAC), la Commission Bancaire de l'Afrique Centrale (COBAC), etc.).
- 3. Le champ d'expertise d'AFC est constitué de 13 domaines** à savoir l'administration douanière, l'administration fiscale, l'analyse et prévisions macro budgétaires, le budget et le contrôle des dépenses, la comptabilité publique et la gestion de la trésorerie, les statistiques de finances publiques, les statistiques de comptabilité nationale et des prix, les statistiques du secteur extérieur, l'analyse et la modélisation macroéconomique, les opérations de la banque centrale, la gestion de la dette publique, la régulation et la supervision bancaires et la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme.
- 4. Le cycle du programme de travail du Centre et son financement sont organisés en Phase de cinq ans.** La Phase IV a débuté en août 2023 et s'achèvera en avril 2028. AFC est soutenu par les contributions volontaires des 9 pays membres et de partenaires au développement que sont l'Union européenne, la France, la Chine, la Belgique et l'Allemagne (en

date d'octobre 2024). Le budget de la phase IV s'élève à \$62,4 millions. Les activités seront financées à 70 pour cent par les partenaires, 20 pour cent par les pays membres et 10 pour cent par le FMI.

5. **Le Centre remercie ses partenaires pour leurs engagements au financement de la phase quatre du Centre.** Au cours du premier semestre de l'année fiscale 2025, plusieurs partenaires et deux pays membres notamment la République centrafricaine et la République Démocratique du Congo ont versé une partie ou la totalité de leurs contributions au financement du Centre. Par ailleurs, deux autres pays membres notamment le Cameroun et la République du Congo ont signé des engagements dans le cadre du financement. Le détail de la situation des contributions est présenté ci-dessous.

Tableau 1 : Statut des financements d'AFRITAC Centre au 31 octobre 2024 (en milliers de dollars)

Accord/Informations sur les amendements					Information sur la Contribution		
Partenaires/Membres	Date de signature	Monnaie	Montant	U.S.Dollars	Reçu	Restant	Demande future
Partenaires				24,373	15,185		9,124
Belgique	09/12/2021	EUR	1.000	1,135	1,080		
Chine	21/12/2023	USD	2.500	2,500			2,500
Commission Européenne	22/05/2023	USD	5.909	5,909	5,909		
Commission Européenne	05/06/2024	USD	4.000	4,000	3,758		
France	19/04/2024	EUR	9.200	9,768	3,370		6,624
Allemagne	22/12/2022	EUR	1.000	1,061	1,067		
Membres				5,700	2,538		2,300
Cameroun	02/04/224	USD	2.000	2,000		400	1,600
République centrafricaine	01/04/2024	USD	200	200	38		162
Républic Démocratique du Congo	08/08/2023	USD	2.500	2,500	2,500		0
République du Congo	25/06/2024	USD	1.000	1,000		462	538
Total				30,073	17,723	0	11,424
Transferts interne				854	854		
Initiative COVID19				66	66		
France				789	789		

Phase III Solde de transfert ¹				7	7		
Pays d'accueil & FMI							
Pays d'accueil							
FMI				13,225			
Total Pays d'accueil & FMI				13,225	-		-
Grand Total				44,152	18,577	-	11,424
Document de Programme Budget				62,423			
Gap				-18,270			

Source : Institut du FMI pour le développement des capacités (ICD)

6. **Les activités du premier semestre de l'année fiscale 2025 ont été marquées par un fort taux d'exécution.** Le budget total du Centre pour l'année fiscale 2025 est de \$ 8,873,000. A la fin du premier semestre, \$ 3,972,000 ont été utilisés, soit un taux d'exécution budgétaire de 45% pour cent.

Tableau 2 : Taux d'exécution budgétaire par domaine à la fin du premier semestre de l'année fiscale 2024 (en milliers de dollars)

Domaines	Résumé de la phase			FY2025		
	Budget Programmé	Budget alloué	Dépenses	Budget alloué	Dépenses	Pourcentage d'exécution (%)
Modélisation macroéconomique	3,589	3,409	51	354	51	14%
Gestion des finances publiques	10,768	10,389	3,349	2,159	1,044	48%
Administration douanière	3,473	2,066	835	695	356	51%
Administration fiscale	3,691	1,810	708	731	367	50%
Gestion de la dette publique	2,955	2,955				0%

¹ Les reports de solde de la phase III incluent la part au prorata du Cameroun, de la RDC, de la BEI, du Gabon et des Pays-Bas.

Régulation et supervision bancaires	4,355	4,159	866	873	251	29%
Statistiques des comptes nationaux	3,501	3,383	808	693	240	35%
Statistiques des finances publiques	3,557	3,334	799	704	325	46%
Administration et gestion	4,543	4,081	1,033	742	436	59%
Formations	1,000	210	1	200	1	1%
Gouvernance et évaluation	500	460	15	40	15	38%
Réserve budgétaire stratégique	446	446		138		0%
Sous - Total	42,379	36,702	8,466	7,329	3,087	42%
Gestion des fonds thématiques	2,967	2,569	593	513	216	42%
Total	45,345	39,271	9,058	7,842	3,303	42%
Dépenses du FMI	5,154	5,154	1,206	1,031	670	65%
Total	50,499	44,425	10,265	8,873	3,972	45%

Source : Institut du FMI pour le développement des capacités (ICD)

7. **Les activités du Centre sont également financées par le biais de fonds thématiques du FMI** : le domaine des statistiques du secteur extérieur est financé par le fonds D4D (Data for Decision), celui de la gestion de la dette publique reste toujours financé par le fonds DMF (Debt Management Facility) et le domaine de la lutte contre le blanchiment de capitaux et financement du terrorisme est financé par le fonds de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme (LBC/FT). Les rapports des activités des domaines financés par D4D et DMF seront présentés en annexe de ce rapport.

B. CONTEXTE MACROECONOMIQUE

8. **Le premier semestre de l'année fiscale 2025 a été marqué non seulement par des progrès mais également par des vulnérabilités macroéconomiques persistantes en Afrique sub-saharienne.** Les progrès se justifient par des signes de la résorption des déséquilibres intérieurs et extérieurs, principalement sous l'effet des ajustements de la politique économique :

l'on peut noter le resserrement de la politique monétaire qui a ralenti l'inflation, le rééquilibrage budgétaire qui a permis de stabiliser le ratio moyen dette/ PIB et le renforcement de la position extérieure des pays. Cependant, cet élan est hétérogène. Les vulnérabilités macroéconomiques quant à elles se matérialisent par (i) la faible capacité des pays de la région à assurer le service de la dette, ce qui érode les ressources qui pourraient être consacrées aux dépenses de développement ; (ii) près d'un tiers des pays continuent d'avoir une inflation à deux chiffres ; et (iii) l'insuffisance des réserves de change et des préoccupations liées à la surévaluation et à la compétitivité.

9. **La situation décrite ci-dessus se confirme également dans les neuf pays couverts par AFRITAC Centre**, qui au-delà de subir les mêmes effets, se trouvent dans une situation de forte fragilité. A ce jour, sept des neuf pays couverts par AFRITAC Centre sont classés FCS². Pour soutenir les pays fragiles, le Centre s'aligne sur la nouvelle stratégie dite FCS du Fonds monétaire international.

10. **La performance économique de l'Afrique subsaharienne devrait se hisser à 3,6% à la fin de l'année 2024 comme en 2023.** En 2025, elle devrait s'accélérer pour se situer à 4,2%. Dans les pays AFC, la croissance devrait se situer à 3,15% en 2024 contre 2,05% en 2023, soit une progression de 1.1 point de pourcentage. Cette performance économique pourrait s'expliquer en partie par le rétablissement de la stabilité macroéconomique caractérisé par une inflation maîtrisée, un rééquilibrage des comptes publiques, le renforcement de la position extérieure des États. Cependant, les économies de la région font face à trois principaux obstacles notamment (i) les tensions sociales qui pourraient avoir des effets notables et persistants sur le plan macroéconomique ; (ii) le changement climatique qui pourrait aggraver le risque de catastrophes naturelles à l'échelle régionale ; et (iii) la possible propagation de la mpox (maladie infectieuse virale rare due au virus Monkeypox (orthopoxvirus)), qui touche gravement la RDC. La pression sur les finances publiques (la hausse des dépenses sanitaire y compris l'achat des vaccins, etc.) pourrait représenter plus de 1% du PIB.

11. **Les risques de dégradation liés à la volatilité des marchés financiers mondiaux,** l'intensification des conflits et la volatilité des prix des produits de base, le ralentissement de l'activité économique dans les pays avancés et les grands pays émergents, en particulier la Chine

² Burundi, Cameroun, République du Congo, République Démocratique du Congo, République Centrafricaine, Sao Tomé-et-Principe et Tchad

et la fragmentation géoéconomique sont autant de facteurs qui pèsent sur les perspectives économiques en Afrique sub-saharienne et plus particulièrement dans les pays AFC.

12. **Le ratio de la dette publique sur le PIB est stable dans la région.** D'un total de 59,85% en 2023, il chute légèrement pour s'établir à 59,73% en 2024. En revanche dans les pays AFC, l'on note une légère augmentation du ratio d'endettement entre 2023 et 2024, soit 0,06 point de pourcentage. En 2025, la dette publique des pays AFC devrait baisser pour s'établir à 49,85% du PIB contre 52,21% en 2024. Dans la CEMAC, deux pays s'illustrent par un ratio d'endettement particulièrement élevé. C'est le cas de la République du Congo et du Gabon qui devraient afficher un ratio d'endettement (par rapport au PIB) respectif de 93% et 73% à la fin de l'année 2024. Ces ratios s'écartent du critère de convergence macroéconomique sur l'endettement dans la zone CEMAC, qui stipule que le ratio d'endettement ne doit pas dépasser 70%. Cette situation pose un réel problème de soutenabilité de la dette dans ces deux pays. Le coût des emprunts continue d'être particulièrement élevé pour les pays d'Afrique sub-saharienne et il l'est davantage pour les pays AFC qui au regard de leur faible capacité de mobilisation des recettes doublée de leur situation de fragilité, peinent à lever suffisamment des ressources pour financer les projets de développement et leur stratégie de riposte contre les chocs exogènes. Pour preuve, les paiements des intérêts de la dette dépassent 20% des recettes, un seuil statistiquement élevé qui pourrait être associé à une forte probabilité de tensions budgétaires. Par ailleurs, le fardeau croissant du service de la dette pèse déjà lourdement sur la disponibilité de ressources pour les dépenses de développement.

13. **L'inflation est globalement maîtrisée dans la région Afrique sub-saharienne.** On note une légère hausse du niveau général des prix entre 2023 et 2024. De 17,58% en 2023, l'inflation passe à 18,08% en 2024, soit une légère hausse de 0,50 point de pourcentage. Cependant, dans la zone CEMAC et dans les pays AFC, la tendance de l'inflation suit une baisse remarquable avec respectivement 4,04% et 8,78% en 2024 contre 5,38% et 10,33% en 2023. Cette baisse du niveau général des prix s'explique par le resserrement de la politique monétaire, qui a contribué à freiner l'inflation dans les deux régions. Dans la moitié des pays d'Afrique sub-saharienne, l'inflation est déjà inférieure ou conforme à la fourchette cible. En revanche, ce resserrement a également entraîné une hausse des taux d'emprunt intérieurs pour le secteur privé, ce qui a pénalisé l'activité et l'investissement.

14. **Le déficit budgétaire est relativement stable dans la région.** En 2023, plus de deux tiers des pays ont assaini leurs comptes budgétaires, ce qui a permis une réduction du déficit budgétaire primaire médian de 1,3 point de pourcentage. Le ratio du déficit budgétaire est

passé de -0,91% du PIB en 2023 à -0,75% du PIB en 2024 dans les pays AFC, en lien avec la mise en place des politiques de rééquilibrage budgétaire. Dans les pays de la CEMAC, il s'est légèrement creusé, passant de 0,09% du PIB en 2023 à -0,26% du PIB. En Afrique subsaharienne, le déficit suit une tendance à la baisse (une légère baisse de 0,09 point de pourcentage entre 2023 et 2024), en raison de la maîtrise des dépenses et une augmentation des recettes.

15. **La position extérieure des pays d'Afrique subsaharienne est renforcée** (-3,56% en 2024 contre -3,99% du PIB en 2023). Cependant dans les pays AFC, l'on note une légère dégradation du solde extérieur qui passe de -4,44% en 2024 contre -3,59% du PIB 2023. Même constat dans la CEMAC, où le solde extérieur courant se creuse de 1.06 point de pourcentage. La couverture extérieure de la monnaie s'améliore au Burundi, en RDC, au Sao Tomé-et-Principe et dans la CEMAC en 2024 comparé à 2023. En 2025, on s'attend à une amélioration importante des réserves au Burundi qui pourraient passer de 0,74 mois à 2,2 mois d'importations. En RDC et au Sao Tomé-et-Principe, la dynamique de l'amélioration des réserves devrait être beaucoup plus timide (2,02 et 1,93 en 2024 contre 2,17 et 2,86 en 2025). Cependant, dans la CEMAC, les réserves devraient suivre une tendance à la baisse (4,59 en 2024 contre 4,23 mois d'importations en 2025).

16. **Globalement, les déséquilibres intérieurs et extérieurs résistent mieux à la succession des chocs exogènes négatifs** notamment la pandémie de COVID-19, les retombées de la guerre menée par la Russie en Ukraine, mpox et plus récemment le conflit au Moyen-Orient. Toutefois, la plupart des pays d'Afrique subsaharienne et plus particulièrement les pays AFC doivent encore réduire leurs déséquilibres macroéconomiques. Ceci passe par des choix douloureux mais nécessaire afin de tenir le pari de la soutenabilité des comptes publics à moyen terme. Il est souhaitable que les décideurs se livrent à un difficile exercice d'équilibriste afin de poursuivre la trajectoire des réformes en cours tout en maintenant un climat social apaisé.

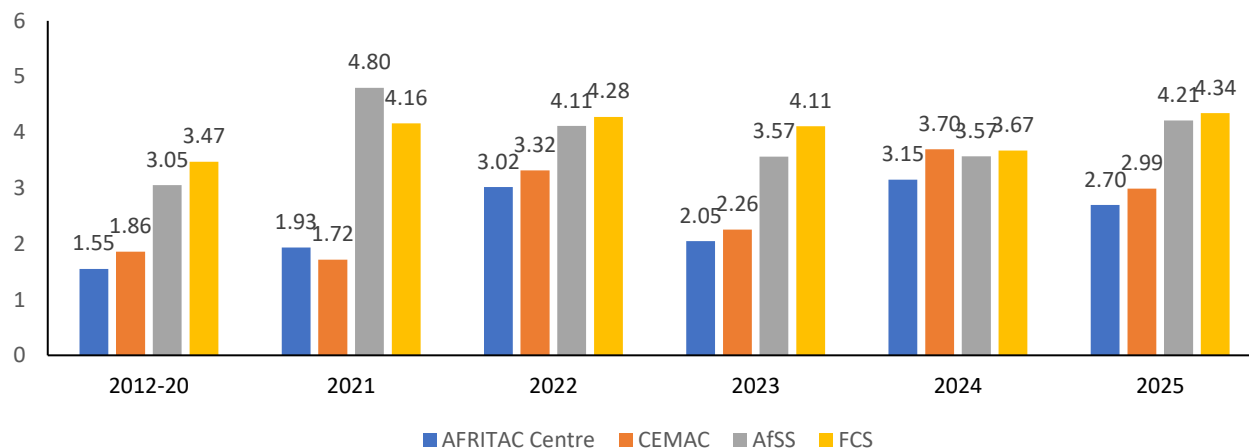
17. **Du côté des recettes, des efforts ont certes été réalisés par les États mais il existe une marge de manœuvre importante pour augmenter les recettes fiscales de manière assez équitable et efficace** en (i) élargissant l'assiette de l'impôt, et en (ii) laissant une place plus importante à des impôts progressifs sur le revenu et sur le foncier. Les pays AFC gagneraient en soutenant des telles réformes. En ce qui concerne les dépenses, plusieurs pays AFC notamment le Gabon (24,53%), la République du Congo (22,43%), le Sao Tomé-et-Principe (21,4%) et la Guinée Equatoriale (19,35%), se caractérisent par un ratio dépenses/PIB supérieur à

la moyenne constatée dans la région CEMAC (18,84%). Des réformes allant dans le sens de la maîtrise des dépenses méritent d'être déployées.

18. La résurgence des tensions sociales en Afrique sub-saharienne notamment au Kenya et au Nigeria commande plus de méthode dans la mise en œuvre des réformes.

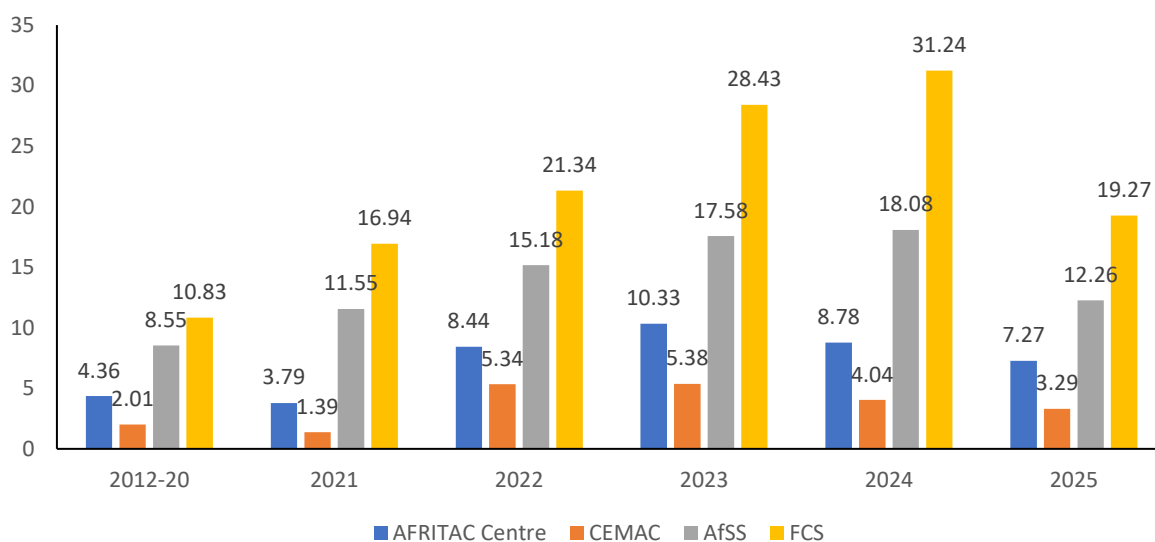
Pour ce faire, il est souhaitable d'utiliser la politique budgétaire pour promouvoir l'inclusion, instaurer un dialogue à grande échelle avec les populations, concevoir et échelonner les réformes de manière appropriée, prendre des mesures complémentaires et compensatoires, garantir une gestion juste et transparente des ressources publiques et favoriser une croissance inclusive à travers la création d'emplois et la diversification de l'économie qui peuvent faciliter la libération des énergies positives.

Graphique 1 : Croissance du PIB réel (Variation annuelle en pourcentage)



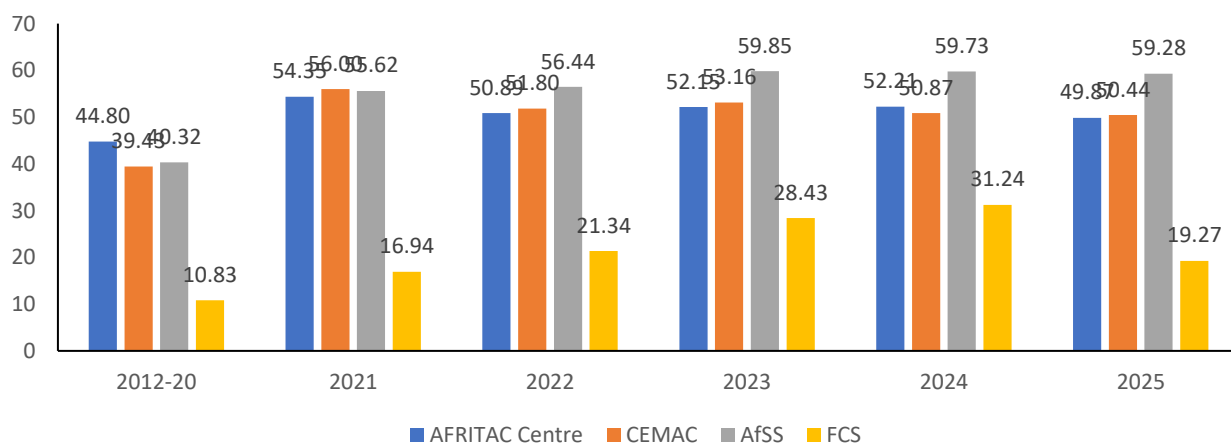
Source: Regional economic outlook, octobre 2024

Graphique 2 : Prix à la consommation (Variation annuelle en pourcentage)



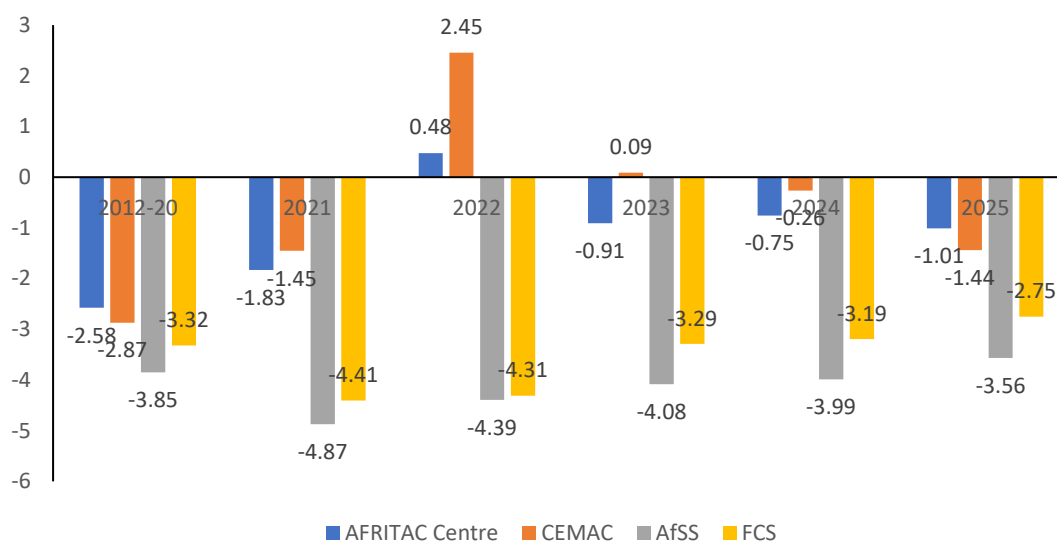
Source: Regional economic outlook, octobre 2024

Graphique 3 : Dette publique (En pourcentage du PIB)



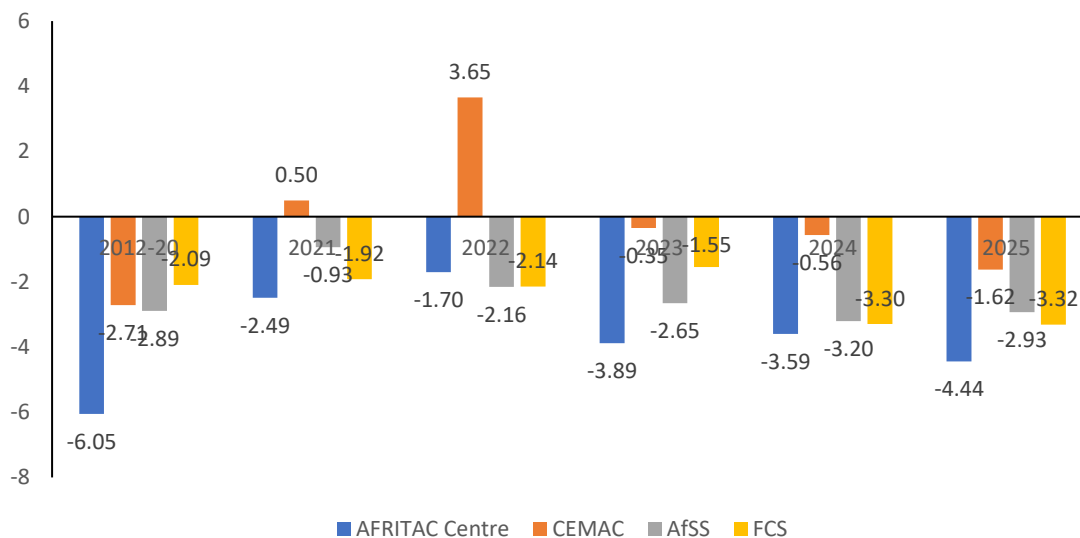
Source: Regional economic outlook, octobre 2024

Graphique 4 : Solde budgétaire global, dons compris (Variation annuelle en pourcentage) en % du PIB



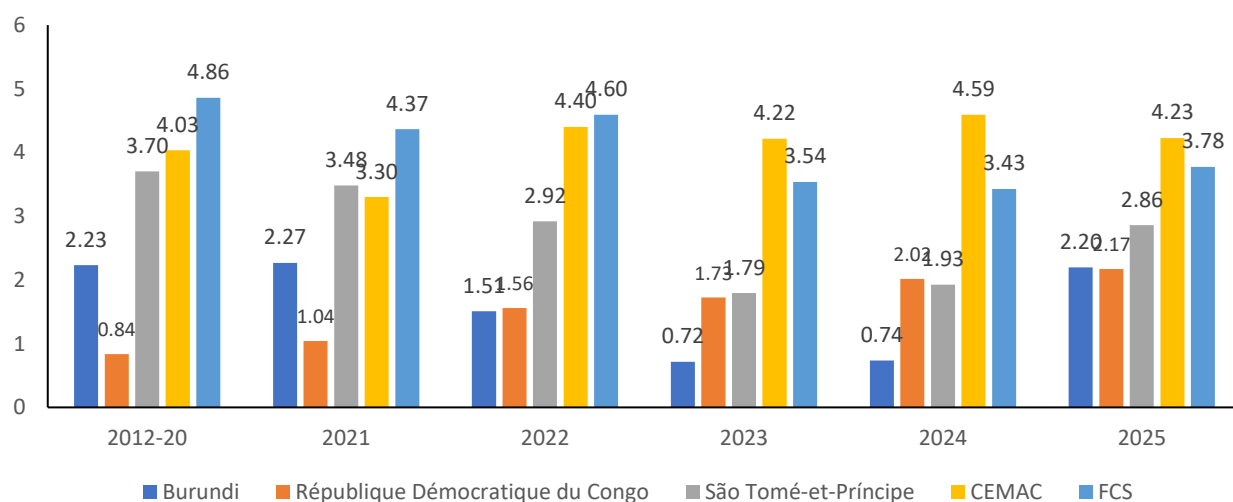
Source: Regional economic outlook, octobre 2024

Graphique 5 : Solde extérieur courant, dons compris, en % du PIB



Source: Regional economic outlook, octobre 2024

Graphique 6 : Réserves (En mois d'importations des biens et services)



Source: *Regional economic outlook, octobre 2024*

II. LOGIQUE D'INTERVENTION D'AFRITAC CENTRE ET EXECUTION DU PROGRAMME DE TRAVAIL

A. STRATEGIE ET LOGIQUE D'INTERVENTION D'AFRITAC CENTRE

19. **Les activités d'AFC sont basées sur une analyse concertée des besoins des pays membres** i) au début de chaque année fiscale, les conseillers échangent au préalable avec les différentes institutions qu'ils appuient, dans le but d'identifier leurs besoins, afin de les prendre en compte dans l'élaboration du programme de travail du Centre. Après l'identification des besoins, d'autres échanges ont lieu entre les collègues conseillers pour déceler des potentielles synergies entre les domaines. Les synergies entre les domaines permettent de mieux coordonner les activités de développement des capacités et favorisent l'efficacité dans les solutions apportées aux pays membres. La réunion annuelle du Comité d'orientation (CdO) valide le programme de travail du Centre élaboré par les conseillers ainsi que le budget pour l'année fiscale indiquée ; ii) au cours de l'année fiscale, il se peut que les pays membres ou institutions expriment des requêtes d'assistance technique ponctuelles et urgentes non prévues dans le programme de travail. Ces demandes sont également approuvées par le Centre en fonction de la disponibilité du Conseiller concerné ou des ressources.

20. **Ainsi, plusieurs types d'activités sont organisées au cours de l'année fiscale :**

- Missions menées par les conseillers résidents : ce sont des missions réalisées par les conseillers sur le terrain ou conjointement avec un expert de court terme ou avec le siège du

FMI. La récente revue de la stratégie de renforcement des capacités du FMI met un accent particulier sur la qualité de l'appui apporté aux pays et l'alignement de cet appui sur les besoins de ses pays membres. AFC matérialise cette vision à travers la mise à disposition d'experts de qualité au profit de ses pays membres. Concernant l'alignement de l'appui du Centre sur les besoins des pays, AFC élabore chaque année son programme du travail sur la base des besoins exprimés par ses pays membres. Ceci contribue à l'amélioration du capital humain et des institutions des pays membres dans le but de favoriser le développement économique.

- Missions en synergie : ce sont des missions réalisées par au moins deux conseillers résidents de domaines différents avec le concours ou non d'expert de court terme sur une thématique transversale. Les conseillers peuvent effectuer la mission conjointement ou l'une à la suite de l'autre.
- Missions menées par les experts de court terme : ces experts de court terme sont recrutés pour venir en appui aux Conseillers résidents du Centre ; ils font partie des listes d'experts présélectionnés par les départements techniques du FMI.
- Séminaires, ateliers, formations et cours régionaux : ce sont des activités qui regroupent des participants des pays membres, ceux des pays francophones non-membres (Comores et Madagascar, etc.) et institutions sous régionales sur des questions spécifiques. Ils peuvent se réaliser conjointement avec (i) d'autres Centres de renforcement des capacités³; (ii) l'Institut du FMI pour le développement des capacités (ICD) et (iii) le Centre de formation du FMI pour l'Afrique (ATI) et (iv) les Départements d'assistance technique au siège du FMI. Les séminaires peuvent également être organisés en synergie avec d'autres Centres comme AFRITAC Ouest.
- Visites d'échange, d'immersion et d'apprentissage entre pairs : il s'agit des activités visant à faire profiter à un pays membre des bonnes pratiques déjà en cours dans un autre pays de la région dans le but de faciliter le processus d'émulation. Celles-ci s'étendent à des pairs de la zone couverte par l'AFRITAC de l'Ouest et même au-delà.

B. EXECUTION DU PROGRAMME DES ACTIVITES DU CENTRE

21. A la fin du premier semestre, le programme révisé du Centre pour l'année fiscale 2025 dénombre 180 activités dont 79 ont été réalisées, soit un taux d'exécution de 44%.

³ AFRITAC Ouest et AFRITAC Sud.

Parmi ces activités, on note (i) 68 missions (dont cinq à distance) ; un (1) atelier, trois (3) séminaires régionaux et un (1) séminaire inter-régional. Par ailleurs, le centre a participé à six (6) activités régionales. Parmi les 79 activités réalisées, 3 ont été réalisées de manière ponctuelle sur ce semestre afin de répondre aux besoins urgents émanant des pays membres. Ces activités ponctuelles non programmées concernent les domaines de l'analyse et prévisions macro budgétaires (1) et du budget et contrôle des dépenses (2).

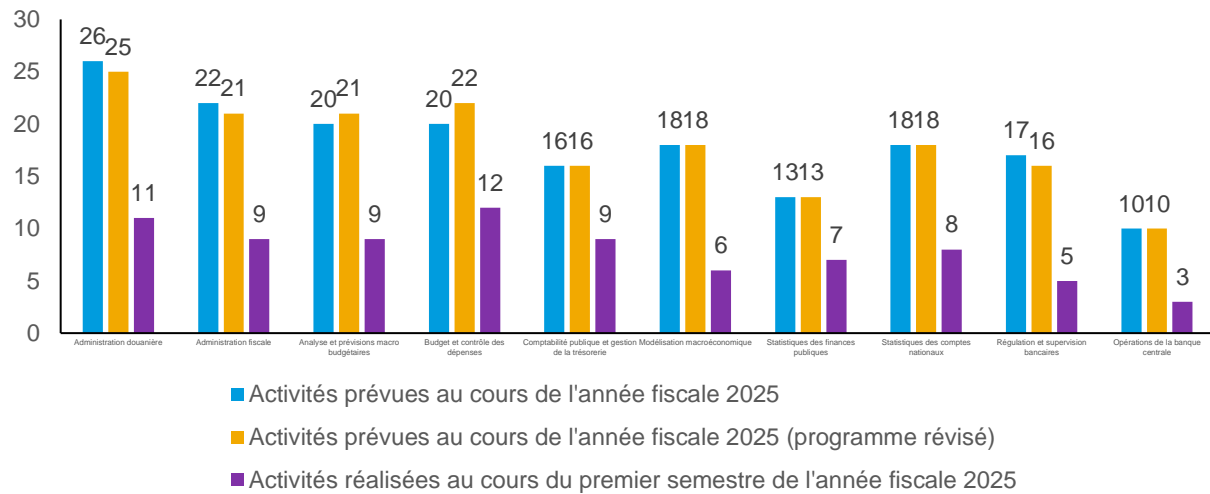
Tableau 3 : programme de travail prévu et révisé au premier semestre de l'année fiscale 2025

	Activités prévues au cours de l'année fiscale 2025	Activités prévues au cours de l'année fiscale 2025 (Programme révisé)	Activités réalisées au cours du premier semestre de l'année fiscale 2025	Demandes ponctuelles des pays membres réalisées au cours du premier semestre de l'année fiscale 2025	Activités prévues pour le second semestre de l'année fiscale 2025	Taux d'exécution au premier semestre par rapport au programme révisé
Administration douanière	26	25	11	0	14	44%
Administration fiscale	22	21	9	0	12	43%
Analyse et prévisions macro budgétaires	20	21	9	1	12	43%
Budget et contrôle des dépenses	20	22	12	2	10	55%
Comptabilité publique et gestion de la trésorerie	16	16	9	0	7	56%
Modélisation macroéconomique	18	18	6	0	13	33%
Statistiques des finances publiques	18	13	7	0	6	54%
Statistiques du secteur réel	18	18	8	0	10	44%
Régulation et supervision bancaires	17	16	5	0	11	31%
Operations de la banque centrale	10	10	3	0	7	30%
Total	185	180	79	3	102	44%

22. **Au début de l'année fiscale 2025, 185 activités ont été initialement prévues dans le programme de travail du Centre.** Cependant, au milieu de l'année fiscale, le Centre a reçu d'une part trois demandes ponctuelles et urgentes des pays membres et d'autres part une déprogrammation de certaines missions initialement prévues en raison de l'indisponibilité (contrainte d'agenda) des autorités à recevoir les missions du Centre à la période programmée. Ces situations ont conduit à la révision du programme de travail du Centre. Ainsi, plusieurs activités des domaines notamment administration douanière, administration fiscale, statistiques des finances publiques et la régulation et supervision bancaires ont été revues à la baisse. En ce qui concerne les demandes ponctuelles et urgentes, il s'agit des domaines analyses et prévisions

macro budgétaires pour une mission supplémentaire (passe de 20 à 21 missions) et budget et contrôle des dépenses pour deux missions supplémentaires (passe de 20 à 22 missions), qui ont connu une hausse. Ces demandes ponctuelles ont augmenté le nombre de missions dans le programme de travail révisé pour ces deux domaines. Finalement, le programme révisé affiche plutôt 180 activités pour le compte de l'année fiscale 2025.

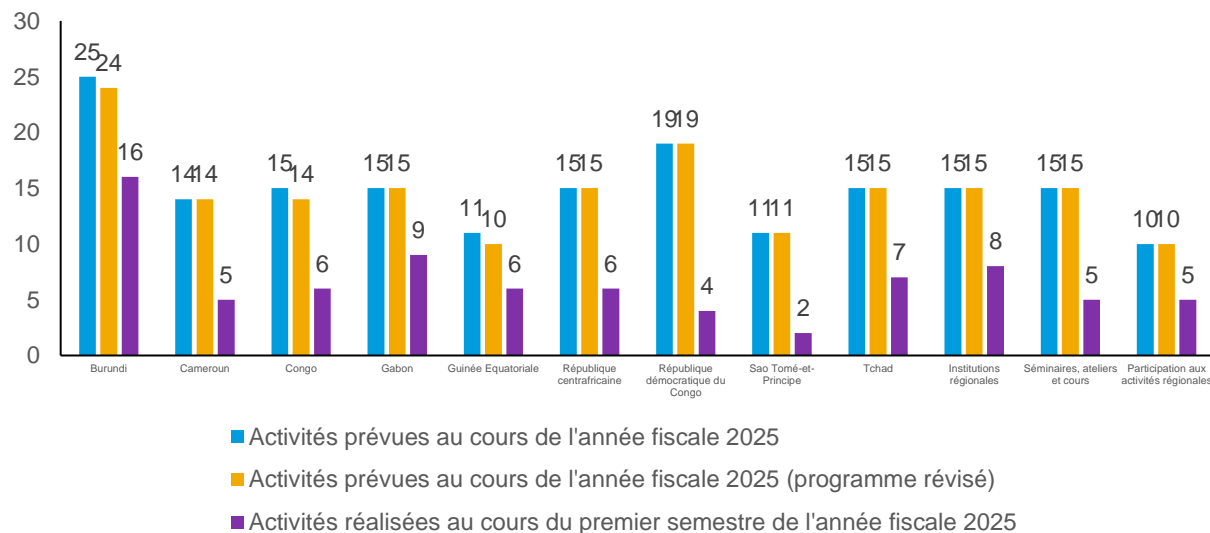
Graphique 1: Activités prévues durant l'année fiscale 2025 et celles déjà réalisées au premier semestre (en nombre, par domaine)



Source : CDMAP

23. Répartition des activités réalisées par le Centre par pays.

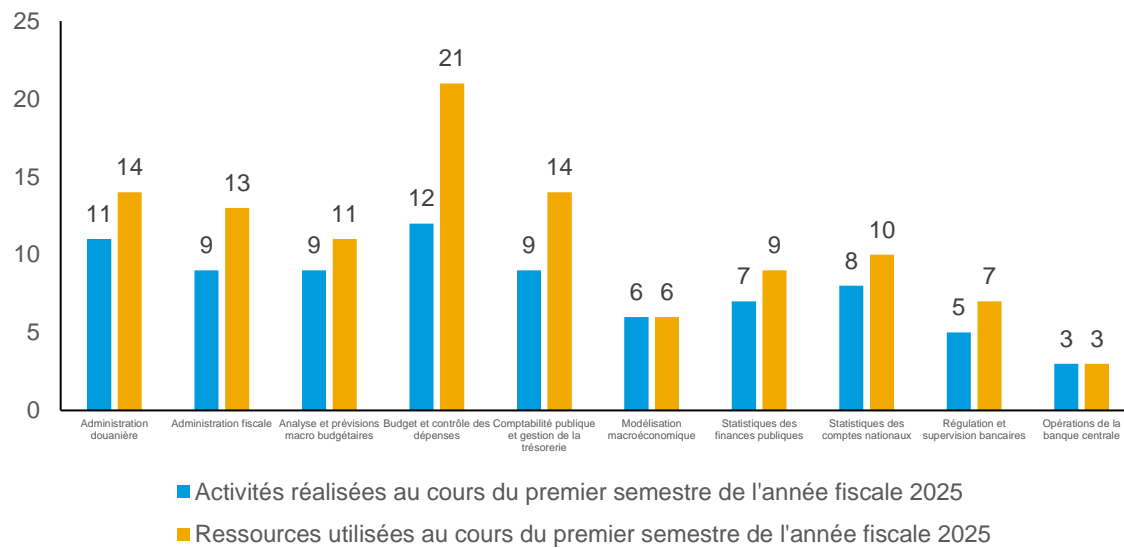
Graphique 2 : Activités prévues durant l'année fiscale 2025 et celles déjà réalisées au premier semestre (en nombre, par pays)



Source : CDMAP

24. **Au cours du première semestre, le Centre a réalisé 79 missions en utilisant 109 ressources (conseillers résidents et experts court terme)**

Graphique 3 : Activités réalisées au premier semestre de l'année fiscale 2025 et ressources utilisées ⁴(en nombre)

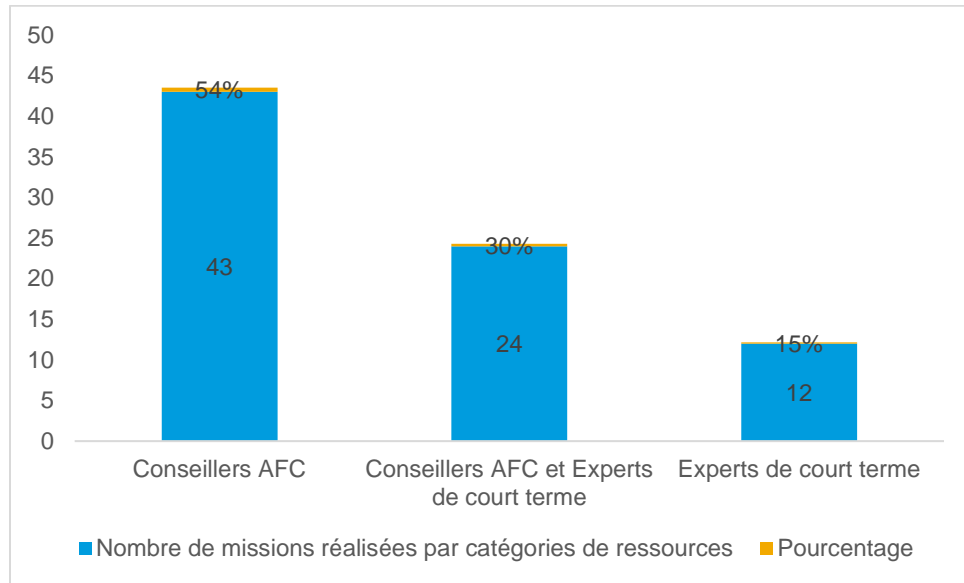


Source : CDMAP

25. **Les missions du Centre ont été majoritairement réalisées par les Conseillers résidents d'AFRITAC Centre. Les experts de court terme ont également été recrutés pour venir en appui aux Conseillers.** Ainsi, 43 missions ont été réalisées par les Conseillers résidents d'AFRITAC Centre au premier semestre, soit 54% ; 24 missions ont été conjointement menées avec un expert court terme, soit 30% ; et 12 missions ont été réalisées uniquement par un expert de court terme recruté par le Conseiller du Centre, soit 15%.

Graphique 4 : Missions réalisées par catégories de ressources au premier semestre de l'année fiscale 2025

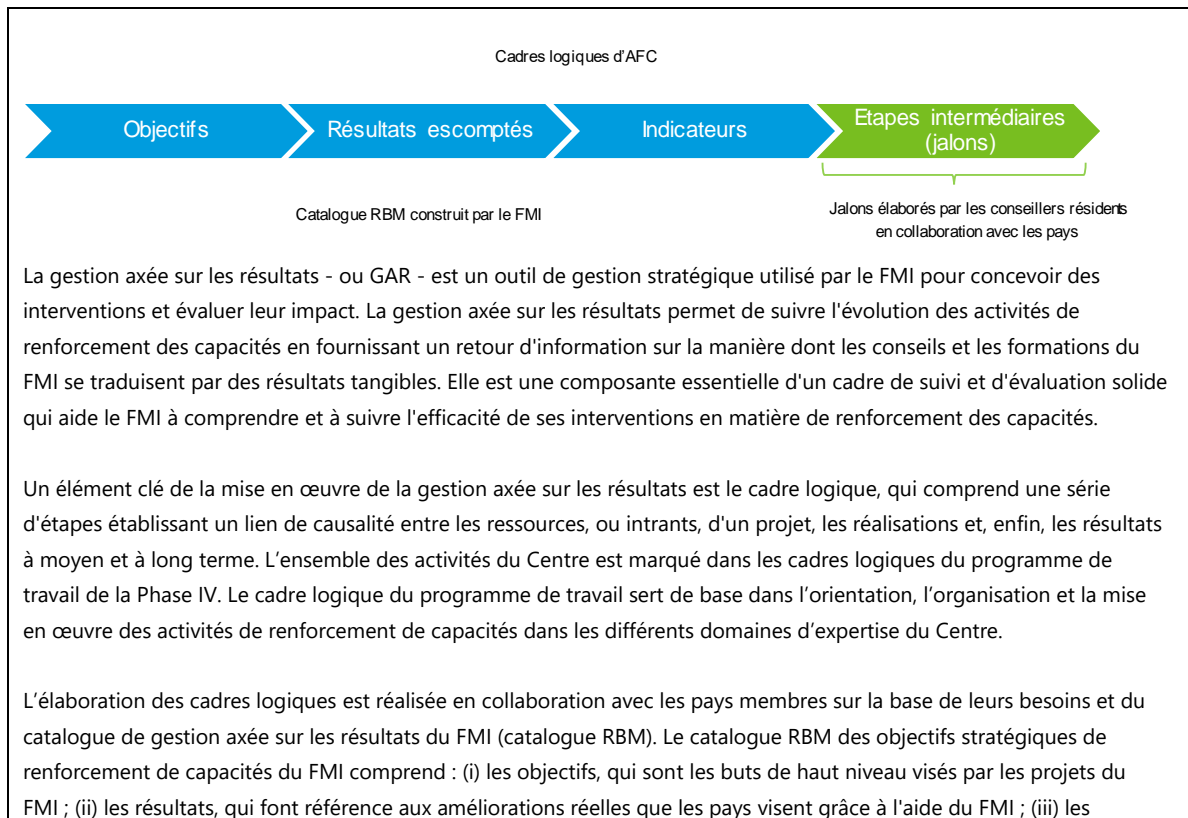
⁴ La ressource utilisée peut être un conseiller du centre, un expert de court terme ou les deux.



Source : CDMAP

C. LES INDICATEURS DE PERFORMANCE DE LA GESTION AXÉE SUR LES RESULTATS

Encadré 1: Gestion axée sur les résultats



indicateurs, qui permettent de déterminer dans quelle mesure les résultats visés sont atteints. Les étapes intermédiaires ou jalons sont définis par les conseillers, en liaison avec les autorités (lors de l'élaboration des programmes de travail annuels), puis validés par le FMI, sur la base du cadre logique RBM et représentent les progrès à réaliser (ou réalisés) par les autorités pour atteindre les résultats fixés.

Source : AFRITAC Centre

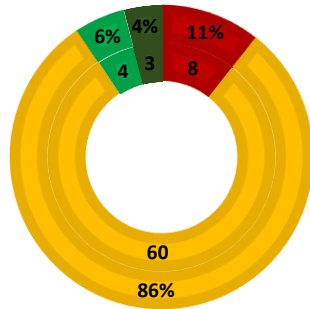
26. A la fin du premier semestre de l'année fiscale 2025, le cadre logique du Centre dénombre 297 résultats escomptés. Ainsi, 96 résultats escomptés ont été atteints, soit 32%. 153 résultats escomptés sont en cours de réalisation, soit 52 % et 48 résultats escomptés n'ont pas été atteints ou ont été reportés, soit 16%.

27. **Les raisons de la non-atteinte des résultats escomptés au 1^{er} semestre de l'année fiscale 2025 sont diverses.** En ce qui concerne le domaine de l'administration de revenus, 2 raisons essentielles expliquent la non-atteinte de 11% jalons programmés dans le RBM. Tout d'abord, l'indisponibilité de certains pays à accueillir les missions du centre sur le 1^{er} semestre n'a pas permis d'évaluer les jalons convenus avec les autorités sur cette période. Ensuite, quelques pays ont eu besoin de délais supplémentaires pour s'arrimer aux exigences de la nouvelle stratégie de renforcement des capacités pour les pays dits « fragiles et/ou affectés par les conflits » (FCS), adoptée par les dirigeants des administrations fiscales des pays membres de l'AFC en juillet dernier à Libreville au Gabon. Pour ce qui est du domaine gestion des finances publiques, les résultats escomptés non atteints concernent la non-réalisation des conditions préalables au déploiement de l'assistance technique, notamment la non-transposition des directives du cadre harmonisé de la gestion des finances publiques dans certains pays membres de la CEMAC ou des moratoires dans l'agenda de mise en œuvre de certaines réformes. Enfin, pour le domaine des statistiques des comptes nationaux, les résultats escomptés non atteints s'expliquent essentiellement par les progrès insuffisants dans le domaine du rebasage des comptes nationaux.

28. **Le détail des performances des résultats escomptés par pays est décrit ci-dessous.**

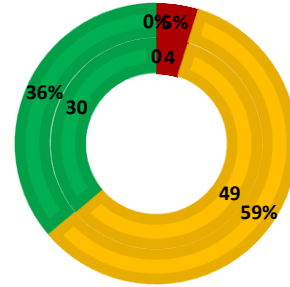
Graphique 5: Graphiques des performances des résultats escomptés par domaine

**PERFORMANCE DES RÉSULTATS ESCOMPTÉS DU
DOMAINE ADMINISTRATION DES REVENUS**



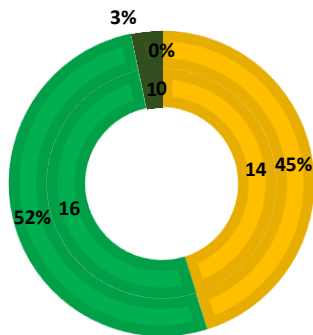
■ Pas atteints ■ Partiellement atteints
■ Atteints ■ Entièrement atteints

**PERFORMANCE DES RÉSULTATS ESCOMPTÉS
DU DOMAINE GESTION DES FINANCES
PUBLIQUES**



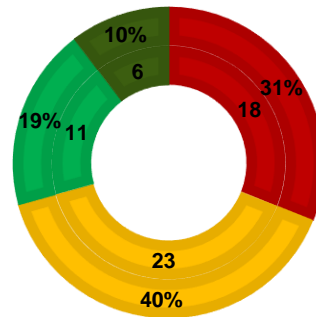
■ Pas atteints ■ Partiellement atteints
■ Atteints ■ Entièrement atteints

**PERFORMANCE DES RÉSULTATS ESCOMPTÉS DU
DOMAINE STATISTIQUE DES FINANCES
PUBLIQUES**



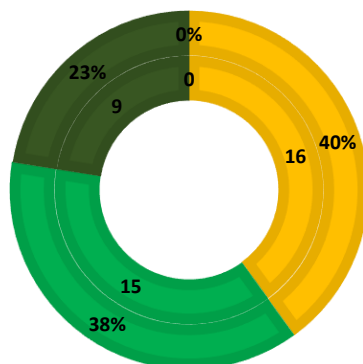
■ Pas atteints ■ Partiellement atteints
■ Atteints ■ Entièrement atteints

**PERFORMANCE DES RÉSULTATS ESCOMPTÉS
DU DOMAINE STATISTIQUES DES COMPTES
NATIONAUX**



■ Pas atteints ■ Partiellement atteints
■ Atteints ■ Entièrement atteints

PERFORMANCE DES RÉSULTATS ESCOMPTÉS DU DOMAINE RÉGULATION ET
SUPERVISION BANCAIRES



■ Pas atteints ■ Partiellement atteints ■ Atteints ■ Entièrement atteints

Source : CDMAP

III. STRATEGIE FCS, NOUVELLES PRIORITES EMERGENTES ET SYNERGIES ENTRE LES DOMAINES D'AFRITAC CENTRE

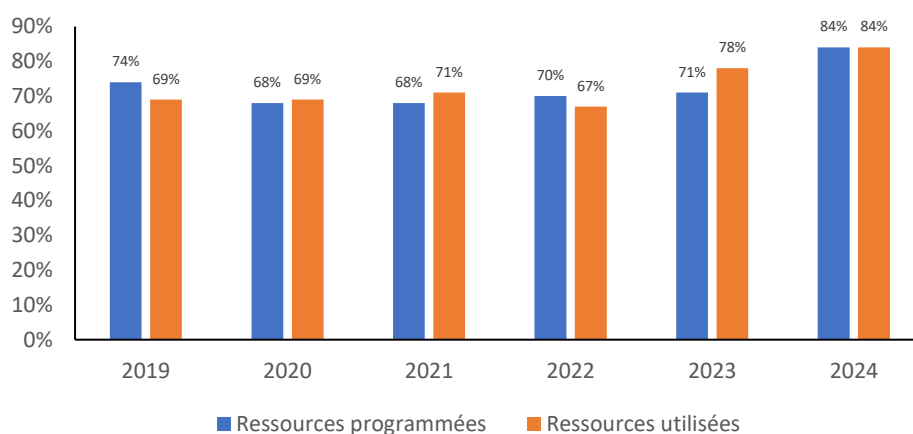
A. LA MISE ŒUVRE DE LA STRATEGIE FCS AU SEIN D'AFRITAC CENTRE

29. **Le FMI intensifie son engagement avec les Etats fragiles et affectés par les conflits (FCS) à travers une nouvelle stratégie afin leur apporter un soutien solide, adapté et à long terme.** Cette stratégie repose sur trois piliers (i) une meilleure adaptation des engagements et des instruments du FMI aux manifestations de la fragilité et des conflits propres à chaque pays ; (ii) une plus grande proximité avec ses membres les plus vulnérables ; et (iii) le renforcement des partenariats pour amplifier l'impact du FMI sur les FCS. La prise en compte de cette stratégie au sein d'AFC s'est matérialisée à travers :

- **Une allocation importante des ressources au profit des pays fragiles**

30. **Le Centre continue d'allouer de plus en plus de ressources aux pays FCS.** Au cours des dernières années, le Centre a alloué en moyenne plus de 70% de ses ressources en faveur des pays FCS⁵. Au premier semestre de l'année fiscale 2025, le Centre a réalisé 81% de ses activités dans les pays FCS et a alloué 83% de ses ressources à ces pays.

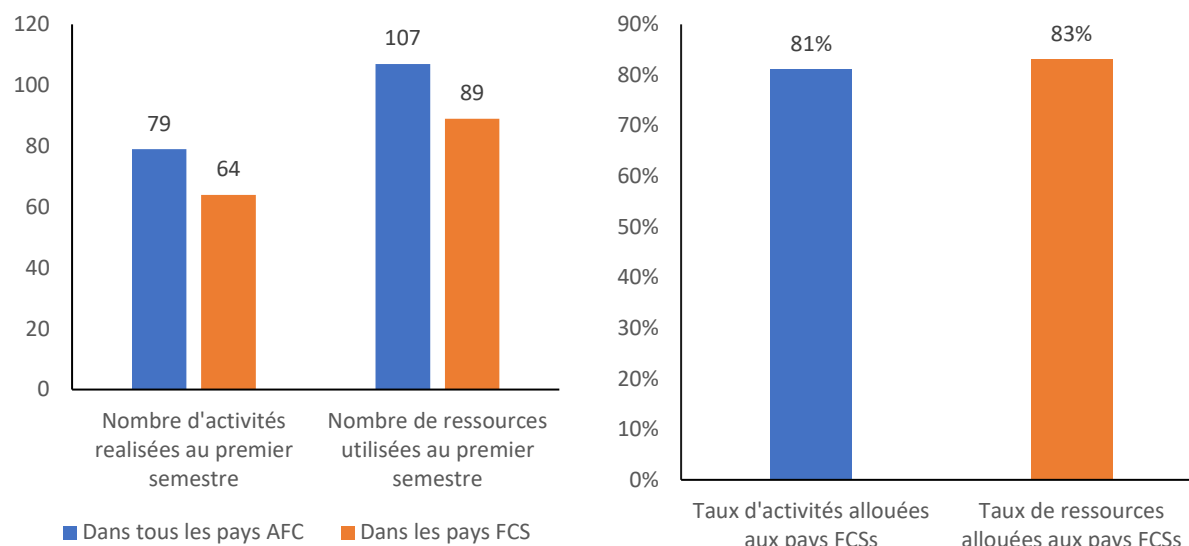
Graphique 6 : Evolution des ressources allouées au pays FCS depuis l'année fiscale 2019



Source : CDMAP

⁵ Liste des pays FCS : Burundi, Cameroun, Congo, République centrafricaine, République démocratique du Congo, Sao Tomé-et-Principe et Tchad. Le nombre des pays FCS est passé de 6 à 7.

Graphique 7 : Activités et ressources allouées aux pays FCSs au cours du premier semestre de l'année fiscale 2025 (en nombre)



Source : CDMAP

- Une adaptation des missions sur le terrain : apprentissage par les pairs

31. **Le Centre continue de réfléchir et développer des moyens pour mieux adapter ses activités aux besoins et réalités de ses pays membres dits FCS.** Le Centre prend en compte la capacité d'absorption de ses pays afin d'adapter les missions aux réalités du terrain. Ainsi, le Centre encourage les visites d'immersion des cadres de ses pays et en particulier ceux dits FCS dans d'autres pays d'AFC ou d'AFW.

32. **Le Centre a mis en œuvre les premiers jalons de la nouvelle stratégie de renforcement des capacités en administration fiscale pour les pays fragiles (FCS).** Adoptée par les dirigeants des administrations fiscales en juillet 2024 à Libreville, cette stratégie vise deux objectifs : (i) capitaliser les ressources en augmentation de l'AFRITAC Centre (2 conseillers en administration fiscale⁶) pour proposer des approches d'assistance technique plus innovantes et (ii) promouvoir un modèle d'assistance technique basé sur les principes de la gestion axée sur

⁶ Les pays membres de l'AFRITAC Centre bénéficient également (1) d'un Conseiller en administration fiscale basé au Tchad et proposant parallèlement des appuis à la RCA et la RDC, et (2) d'un Conseiller en digitalisation accompagnant la RCA et le Tchad.

les résultats. En termes de mise en œuvre, 2 pays fragiles sur 7 ont produit des requêtes conformes à la nouvelle approche. Le programme régional sur le croisement des données fiscales a été lancé avec succès. Les missions en synergie ont été déployées au Tchad et en RCA.

- **Une collaboration renforcée avec le siège et les partenaires au développement**

33. **La collaboration avec le siège et les partenaires au développement permet de mieux coordonner les activités de développement des capacités et mutualiser les efforts afin d'augmenter l'efficacité des activités de renforcement des capacités.** Au cours du premier semestre, le Centre a collaboré principalement avec d'autres départements du siège. Les missions ont porté sur :

Administration fiscale

- [République centrafricaine : Participation à la mission conjointe FAD - AFC](#)

34. **La mission avait pour objectif d'évaluer la mise en œuvre par la DGID des précédentes recommandations et de formuler une nouvelle stratégie de modernisation pour la période 2025-2027.** En termes de progrès, la DGID dispose d'un nouveau système de gestion des impôts et taxes (E-Tax) conçu par le FMI et financé par l'Union européenne (UE) dont les modules sont opérationnels (immatriculation en ligne, télédéclaration, télépaiement et recoupement de données) et d'un arrêté novateur définissant le statut du contribuable en RCA. Toutefois, d'importants défis restent à relever, notamment la faiblesse des services centraux et l'exploitation insuffisante des nouveaux outils numériques. Pour améliorer les performances à court terme de la DGID, la mission a préparé un plan détaillé d'opérationnalisation d'E-Tax. Son ambition est de capitaliser la digitalisation en cours pour sécuriser la question de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA), optimiser l'apurement des restes à recouvrer (RAR) et mieux orienter les mesures génératrices de recettes à court-terme. Dans une perspective de moyen terme, une stratégie plus ambitieuse a été conclue. Elle vise à transformer les services centraux existants en pôles d'innovation capables d'installer durablement l'administration fiscale dans une culture de la performance.

Gestion des finances publiques (Budget et prévisions macro budgétaires)

- [Guinée équatoriale : Participation à la mission diagnostic – FAD - AFC](#)

35. **L'objectif de cette mission était de mettre à jour le diagnostic 2017 de la gestion des finances publiques (GFP) et de fournir un plan d'action à moyen terme à mettre en œuvre par les autorités.** Ce diagnostic a porté sur les prévisions fiscales, la préparation et l'exécution du

budget, la gestion de la trésorerie et la comptabilité. La mission a fourni aux autorités un plan de réforme pour les cinq prochaines années. À court terme, la mission a suggéré de donner la priorité à trois objectifs principaux : (i) assurer un plan d'investissement durable ; (ii) renforcer le suivi et le contrôle des dépenses ; et (iii) élaborer et mettre à jour périodiquement un plan de trésorerie.

- [Burundi : Appui au développement d'une nouvelle stratégie à moyen terme pour les réformes de la gestion des finances publiques – FAD – AFC - Banque mondiale - Union européenne](#)

36. **Cette mission conjointe FAD/AFC/Banque mondiale/Union européenne a aidé le gouvernement burundais à élaborer une nouvelle stratégie à moyen terme (2025-2031) pour les réformes de la gestion des finances publiques (GFP)**, accompagnée d'un plan d'action triennal glissant. Les autorités ont accueilli favorablement les propositions et recommandations de la mission et se sont engagées à les mettre en œuvre, en relation avec la Facilité élargie de crédit (FEC) actuelle et en étroite collaboration avec les partenaires de développement. Les conseillers d'AFC en charge de la gestion des finances publiques ont pris part à cette activité.

B. L'INTEGRATION DES PRIORITES NOUVELLES DANS LES MISSIONS D'AFRITAC CENTRE

37. **En plus de ses thématiques habituelles, des nouvelles thématiques émergentes sont au cœur de nouvelles stratégies de renforcement des capacités du FMI.** Ces thématiques concernent la gouvernance, la digitalisation, le genre et le changement climatique. Dans le cadre de son programme de travail, le Centre a intégré une ou plusieurs de ces thématiques dans chacun de ses domaines d'intervention. Ainsi, au premier semestre, les missions d'appui aux pays membres ont traité les questions de changement climatique et de digitalisation.

- Changement climatique

Gestion des finances publiques (Budget et prévisions macro budgétaires)

- [Mission de suivi et de formation sur les risques budgétaires avec un accent particulier sur les risques liés aux investissements publics, aux PPP et aux changements climatiques au Cameroun](#)

38. **L'appui avait pour objet de renforcer l'analyse et la gestion des risques budgétaires au Cameroun.** La mission a présenté des exposés et des exercices sur les meilleures pratiques

en matière d'analyse des risques budgétaires, en mettant l'accent sur le changement climatique, les investissements publics et les PPP, et a formulé les recommandations suivantes : (i) renforcer le cadre d'analyse des risques en définissant une approche globale, en quantifiant les risques et en intégrant des modèles pour les impacts climatiques à long terme ; (ii) améliorer le rapport sur les risques budgétaires 2025 en ajoutant un résumé, en améliorant la quantification des risques et en assurant un suivi efficace des mesures d'atténuation ; (iii) intégrer la gestion des risques dans le cycle budgétaire en établissant un registre des risques.

- Digitalisation

Budget et contrôle des dépenses

- [Appui au développement d'un système d'information informatisé de la comptabilité des matières au Gabon](#)

39. **Cette mission avait pour objet d'apporter un appui aux autorités gabonaises sur l'opérationnalisation de la comptabilité des matières, par la mise en œuvre d'un système d'information de la gestion des matières en transit (SIGMAT).** Elle fait suite à l'adoption du décret n°039 Bis/PR/MCP du 02 novembre 2023 relatif à la comptabilité des marchandises, transposant la Directive de la CEMAC en droit interne, et de la production du projet de manuel de procédures de la comptabilité des matières, lors de la deuxième phase de la mission d'assistance FMI/AFC. L'organisation d'ateliers a permis la rédaction et validation technique du projet de cahier des charges fonctionnel du SIGMAT et du projet d'arrêté portant gouvernance du système d'information.

Comptabilité publique et gestion de la trésorerie

- [Mission relative à l'opérationnalisation du Compte Unique du Trésor \(CUT\) au Gabon et à la digitalisation du recouvrement des produits divers](#)

40. **L'appui portait sur** (i) la conception d'un CUT avec des sous-comptes liés, dans le cadre du nouveau système informatique associé, en cours d'implémentation par la Banque Régionale des États de l'Afrique Centrale (BEAC) ; (ii) l'examen de la qualité du nouveau projet de convention de gestion du CUT entre la Direction générale de la comptabilité publique et du trésor (DGCP) et la BEAC, et (iii) la rédaction des spécifications fonctionnelles pour la numérisation du processus de recouvrement des recettes non fiscales.

- [Evaluation du cahier des charges préfigurant le futur Système intégré de gestion des Finances Publiques - SIGFiP au Burundi](#)

41. Le but de cette mission était de faire une évaluation complète du cahier des charges préfigurant le futur Système intégré de gestion des Finances Publiques du Burundi. Cette mission a contribué à (i) mesurer les écarts entre le contenu du projet de cahier des charges et les meilleures pratiques internationales ii) proposer un plan d'action afin de mieux coordonner la mise en œuvre du nouveau SIGFiP avec la réforme des finances publiques, (iii) fiabiliser la gouvernance du projet.

- **Gouvernance des administrations**

Administration douanière

- [Mission d'évaluation et de renforcement des capacités organisationnelles et opérationnelles de suivi et de contrôle des exonérations de droits et taxes en République centrafricaine](#)

42. **Cette mission avait pour but d'assister la DGDDI de la République centrafricaine à évaluer et renforcer ses capacités organisationnelles et opérationnelles à suivre et contrôler à son niveau les exonérations de droits et taxes accordées par les autorités compétentes.** A cette fin, la mission a établi un diagnostic de la situation actuelle, identifié certains défis, fait des recommandations concrètes ainsi que proposé un plan d'action pour rendre plus efficace, efficient et plus transparent la gestion des exonérations au niveau de la douane. Les conclusions de cette mission contribueront également à une initiative plus vaste lancée par le ministère des Finances qui a comme objectif principal de mieux contrôler et réduire la dépense fiscale. Cette initiative examine l'octroi et la gestion des exonérations en Centrafrique d'une manière plus générale et ceci avec l'implication de toutes les autorités et tous les acteurs pertinents, y inclus l'appui technique de la Banque africaine de développement (BAD).

Administration fiscale

- [Nouvelle évaluation des performances du système d'administration fiscale suivant la norme TADAT \(outil diagnostique d'évaluation de l'administration fiscale\) au Burundi](#)

43. **Cette mission avait pour but d'évaluer le système d'administration fiscale du Burundi selon le cadre standardisé défini par le TADAT.** L'évaluation a permis aux autorités d'avoir une compréhension de l'état actuel de leur dispositif d'administration des recettes, par rapport aux performances enregistrées lors du TADAT de 2018. Les travaux ont également permis d'apprécier l'état des principales fonctions fiscales, ainsi que la situation de gouvernance de l'administration fiscale à la lumière des bonnes pratiques. La mission a produit un projet de

rapport d'évaluation des performances (PAR) qui a été discuté avec les autorités, puis revu par le secrétariat du TADAT. En rappel, le PAR enregistre uniquement les résultats de l'évaluation et ne fournit pas de recommandations sur les réformes à mettre en œuvre par l'administration fiscale.

- [L'élaboration d'un plan stratégique de réforme et la mise en place des structures de pilotage au Burundi](#)

44. **Cette activité – qui était une composante de la mission d'élaboration de la stratégie de réformes des finances publiques burundaises – avait pour objectif d'accompagner l'administration fiscale dans l'identification de ses priorités stratégiques et la mise en place du cadre de pilotage et de gouvernance associé.** Cette mission a contribué à : (i) alimenter le diagnostic devant servir de sous-bassement à la stratégie ; (ii) concevoir les dispositifs de gouvernance des réformes, ainsi que les outils de gestion du changement. Les besoins en matière de renforcement des capacités à moyen terme ont été répertoriés pour mieux soutenir la réforme de l'administration fiscale. Enfin, l'expert a proposé des mesures visant à consolider les capacités de la cellule en charge du suivi du plan de réforme.

C. LES SYNERGIES ENTRE LES DOMAINES D'INTERVENTION

45. **Dans le but d'améliorer l'impact des résultats des activités de renforcement de capacités menées par les différents domaines, le Centre encourage l'organisation d'activités conjointes impliquant plusieurs domaines.** L'objectif de cette initiative est de (i) favoriser une bonne coordination de l'assistance technique apportée aux autorités ; (ii) améliorer l'impact des activités sur le terrain en faisant en sorte que les activités conduites pour un pays sur un sujet recouvrant plusieurs domaines de compétences d'AFRITAC Centre se mènent conjointement. Les activités en synergies peuvent également se faire avec d'autres Centres (par exemple avec AFRITAC Ouest)

46. **Le programme de travail du Centre est élaboré chaque début d'année fiscale en tenant compte des synergies entre les domaines.** Au cours du premier semestre de l'année fiscale 2025, plusieurs missions en synergie ont été réalisées au sein des pays membres. Il s'agit de :

- **Mission conjointe en synergie**

Tchad : Synergie entre les domaines de l'administration douanière et l'administration fiscale

- [Mission d'appui à la mise en œuvre du plan d'action de la DGI 2024.](#)

47. **Cette mission effectuée en synergie avec le domaine de l'administration douanière avait pour objectif de contribuer à la mise en œuvre efficace du plan d'action de la DGI 2024.** Les travaux en synergie se sont focalisés sur la gestion optimale du numéro d'identification fiscale (NIF) entre la DGI et les douanes, avec pour objectif d'améliorer l'échange des informations et in fine le civisme fiscal des contribuables. Un projet de guide recensant les bonnes pratiques dans ce domaine a été lancé par les conseillers en douane et en administration fiscale. En supplément, la mission a aidé l'administration fiscale à faire progresser les objectifs du plan d'action 2024 en mettant l'accent sur la maîtrise des principaux risques d'indiscipline fiscale qui freinent les performances de la DGI (gaps d'immatriculation, de fiscalisation, de déclaration, de recouvrement, etc.). Plusieurs actions visant à améliorer la fiabilité du registre des contribuables, la gestion des arriérés et des contentieux fiscaux ainsi que le contrôle fiscal des grandes entreprises ont été entamées. Enfin, les experts ont fait le point sur le projet informatique et ont fourni des conseils pratiques aux équipes dirigeantes pour renforcer la gouvernance des réformes (KPI⁷, procédures de reporting, impulsion du DGI, etc.). Une matrice des travaux à poursuivre après la mission a été laissée aux services. La partie des travaux menés conjointement avec les deux administrations (fiscales et douanières) ainsi que par l'expert FAD basé à N'Djamena, a permis de soutenir le Comité Douane-Impôts dans le renforcement de la collaboration et de la communication entre les deux administrations. Un projet de concept a été élaboré afin d'adapter les échanges de données actuellement en vigueur aux besoins réels des deux administrations. Ces travaux continueront en 2025.

Région : synergie entre les domaines analyses et prévisions macro budgétaires, budget et contrôle des dépenses et la comptabilité publique et gestion de la trésorerie

- [11ème édition du Forum des hauts fonctionnaires du budget des États d'AFRITAC Centre](#)

48. **L'objectif général de ce symposium organisé en RCA était de faire le point sur les efforts et les travaux réalisés au cours des dernières années par le FMI et les pays membres d'AFC pour faire émerger une fonction de gestion des risques budgétaires dans la sous-région et d'en déduire des axes d'approfondissement.** Le thème retenu était « La fonction de gestion des risques budgétaires : enjeux pour la transparence et la sincérité budgétaire en Afrique Centrale ». Cette activité en synergie a mobilisé tous les conseillers en

⁷ Key performance indicators (indicateurs de performance clés)

charge des finances publiques du Centre. La session a connu la participation de l'ensemble des pays membres d'AFC. Trois principaux résultats relatifs aux risques budgétaires ont été atteints : (i) l'état des lieux du cadre légal et institutionnel, opérationnel et technique, et du suivi infra-annuel des risques budgétaires dans les pays AFC a été établi, (ii) une cartographie des risques budgétaires communs et particuliers aux pays AFC a été élaborée, et (iii) les capacités des participants ont été renforcées sur le développement de la fonction de gestion des risques budgétaires.

Région : synergie entre les domaines statistiques du secteur extérieur, statistiques du secteur réel et administration douanière

- Séminaire régional sur "La construction des statistiques du commerce international de biens à partir des données douanières et des enquêtes, méthodologie de la balance des paiements, FMI, sixième édition"

49. **Le but de ce séminaire en synergie avec les experts dans les domaines des douanes et des statistiques du secteur réel d'AFC** était de fournir aux participants une connaissance suffisante des sources de données et la méthodologie de construction des statistiques du commerce international de biens selon la méthodologie de la balance des paiements, en tenant compte autant du commerce enregistré que du commerce informel. Le séminaire a couvert aussi les liens entre le système de collecte des données douanières, les statistiques de la balance de paiements et des comptes nationaux. Il a permis aux participants d'avoir une compréhension approfondie du cadre conceptuel du commerce international des biens et les a encouragés à revoir les pratiques de compilation actuelles et à les améliorer en tenant compte de nouvelles sources de données et en mettant en œuvre de nouvelles pratiques méthodologiques. En outre, l'impact positif d'une collaboration étroite entre les banques centrales, les bureaux de douane et l'Institut national de la statistique a été mis en avant comme un mécanisme pour améliorer la cohérence des statistiques du commerce des biens.

AFRITAC Centre et AFRITAC Ouest : Synergie entre les deux Centres

- Séminaire conjoint AFC et AFW sur la politique d'endettement et de gestion de la dette.

50. **L'objectif de ce séminaire inter-régional était de faire le point sur la mise en œuvre des Règlements relatifs au cadre de référence de la politique d'endettement public et de gestion de la dette publique dans les États membres et de discuter des éventuelles améliorations à y apporter.** Le thème de ce séminaire était axé sur le cadre de référence de la politique d'endettement et de gestion de la dette publique dans les États membres de la CEMAC

et de l'Union économique et monétaire de l'Afrique de l'Ouest (UEMOA) : bilans et perspectives. Le séminaire a permis d'échanger sur : (i) les meilleures pratiques en matière de politique d'endettement et de gestion de la dette publique, (ii) l'état de mise en œuvre du Règlement N° 12/07-UEAC-186-CM-15 dans chaque État membre et les défis rencontrés, (iii) les points d'attention et enfin, (iv) les dispositions pouvant faire l'objet d'amélioration. Ce cadre d'échanges a été également une occasion de partager les expériences sur des pratiques en matière de gestion de la dette et des défis que rencontrent les gestionnaires de la dette dans leurs pays respectifs.

D. INTEGRATION REGIONALE

51. **AFRITAC Centre appuie l'intégration régionale, qui concerne principalement les six pays membres de la CEMAC.** Cet appui vise principalement à renforcer l'union monétaire et à harmoniser les politiques régionales pour constituer une union économique solide et prospère tout en créant des conditions propices à une meilleure intégration économique.

52. **Le soutien apporté par AFRITAC Centre poursuit deux objectifs** : i) aider les institutions régionales à concevoir, améliorer et diffuser les directives régionales, et ii) aider les pays membres à transposer ces directives dans leur législation nationale et leur appareil administratif pour une meilleure harmonisation et à adopter et appliquer les politiques découlant de ces directives. Les réalisations dans ce domaine sont les suivantes :

- CEEAC

Administration douanière

- Participation au séminaire régional de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) sur les règles d'origine (RoO) de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) et de la Zone de libre-échange de l'Afrique centrale (FTA/CEEAC)

53. **Le but de ce séminaire régional était de contribuer à l'avancement du processus d'intégration régionale en Afrique centrale et d'accélérer la mise en œuvre de l'accord de la ZLECAf.** Il s'est adressé principalement aux institutions et organisations continentales et régionales jouant un rôle dans le développement et la promotion des RoO ainsi qu'aux autorités nationales et aux représentants du secteur privé en charge de leur application et contrôle. Le séminaire a permis aux participants de (i) présenter l'accord de la ZLECAf, ses instruments opérationnels et les opportunités qu'ils offrent ; (ii) présenter de manière spécifique et détaillée

les règles d'origine de la ZLECAf et celles de la CEEAC ; (iii) examiner le rapport de l'étude de faisabilité pour l'alignement des critères RoO de la CEEAC avec ceux de la ZLECAf ; et (iv) élaborer une feuille de route pour l'opérationnalisation de la FTA/CEEAC. La participation d'AFC a permis de (i) promouvoir les recommandations relatives aux RoO développées avec l'appui du FMI et d'AFC en marge du comité statutaire de la CEMAC en août 2023 et du séminaire sur la ZLECAf tenu en décembre 2024 et (ii) collecter des informations utiles qui aideront le FMI à poursuivre son appui à la CEMAC et à la mise en œuvre de la ZLECAf.

- COMMISSION DE LA CEMAC

Administration douanière

- [Mission d'appui à la Commission de la CEMAC pour le développement d'une stratégie régionale de mobilisation des recettes intérieures](#)

54. **L'objectif de cette mission conduite par le département des finances publiques du FMI (FAD)**, en collaboration avec l'appui financier d'AFC, était de définir avec la Commission de la CEMAC les contours d'une stratégie régionale de mobilisation des recettes (SRMR) non pétrolières, une démarche et un chronogramme pour sa consolidation et son adoption par la Commission et par les États membres de la CEMAC, ainsi qu'échanger sur les besoins et opportunités pour FAD et AFC d'appuyer cette initiative. A cet effet, la mission a analysé le Programme des réformes économiques et financières de la CEMAC (PREF-CEMAC) et fait des propositions concrètes pour une SRMR qui se base sur quatre (04) piliers notamment (i) un système fiscal juste, transparent et neutre, (ii) la lutte contre les fraudes, (iii) un environnement des affaires attractif et facilitant le commerce et (iv) une gouvernance renforcée des administrations fiscales et douanières.

- [Participation à la 30ème Conférence des Directeurs généraux des douanes de la région Afrique de l'Ouest et du Centre de l'Organisation Mondiale des Douanes \(OMD-WCA\)](#)

55. **Cette activité organisée par l'OMD chaque année a permis à AFC de présenter les résultats de ses appuis fournis aux douanes d'Afrique centrale depuis mai 2023**, de discuter et de consolider davantage le programme de travail pour l'exercice 2025 avec les dirigeants des douanes. Elle a également permis de rencontrer les Commissions de la CEMAC et de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) pour discuter des questions liées au projet d'interconnectivité du transit douanier SIGMAT initié par AFC pour les administrations douanières de la sous-région de l'Afrique centrale. Enfin, elle a permis de s'informer sur les initiatives et projets douaniers soutenus par les partenaires de développement

participants à la conférence y compris la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement, Expertise France, l'Agence japonaise de coopération internationale et l'OMD - et de coordonner les initiatives pertinentes.

Comptabilité publique et gestion de la trésorerie

- [Intervention en distanciel relative aux risques budgétaires et à leurs impacts sur la gestion comptable et la gestion de la trésorerie de l'État](#)

56. **L'objectif de cette intervention était de faire le point sur les risques budgétaires et leurs impacts sur la gestion comptable et la gestion de la trésorerie de l'État.** Cette intervention a permis au Centre de présenter dans le cadre de la concertation permanente des Trésors de la CEMAC, les différents effets des risques budgétaires sur la trésorerie de l'État et la gestion comptable. Plusieurs interventions ont eu lieu et des propositions ont été faites allant dans le sens de mieux encadrer les risques budgétaires au sein de la CEMAC.

- [Elaboration du guide pratique sur la TVA](#)

57. **La mission avait pour objectifs d'appuyer la CEMAC dans la rédaction, la diffusion et la vulgarisation d'un guide relatif aux modalités de traitement budgétaire,** comptable et financier des remboursements des crédits de TVA dans le secteur extractif pétrolier et minier de façon à uniformiser les pratiques observées au sein de la zone CEMAC et éviter ainsi les conséquences négatives d'une mauvaise gestion de ces crédits, notamment les arriérés de paiement générés par les retards de remboursement de crédits de TVA. Cette mission qui s'est déroulée en 3 phases (1 phase d'échange avec le panel des experts CEMAC, une phase de rédaction puis une phase de restitution) répond à une demande forte des Etats de la CEMAC (et également hors-CEMAC, avec la RDC), sur la nécessité d'harmoniser le traitement de ces opérations.

- **[Commission bancaire de l'Afrique centrale \(COBAC\)](#)**

Régulation et supervision bancaires

- [Préparation d'une étude quantitative d'impact sur la transposition du ratio LCR de Bâle 3](#)

58. **L'objectif de cette mission était d'assister la COBAC dans le cadre de la préparation et le lancement de l'étude d'impact relative au projet de transposition du ratio de Liquidité à court terme de Bâle 3 (LCR) dans la zone CEMAC.** Elle a permis de réaliser (i) le lancement du QIS-LCR (quantitative impact study - Liquidity Coverage Ratio) ; et (ii) la préparation des fichiers qui vont être utilisés dans la phase d'assurance qualité de l'étude

d'impact LCR. La mission s'est également assurée que le groupe de travail sur la liquidité de la COBAC soit en mesure de répondre aux diverses questions susceptibles d'être posées tout au long du processus de collecte d'informations de l'étude d'impact, notamment concernant les définitions et les choix prudentiels retenus pour l'étude d'impact LCR.

- [Appui à la mise en œuvre du cadre réglementaire de Bâle III](#)

59. Cette mission consistait à faire la transposition du dispositif de Bâle et plus précisément faire l'analyse des résultats d'une étude d'impact relative au projet de texte réglementaire portant sur la mise en place du ratio de liquidité à court terme (Liquidity Coverage Ratio - LCR) du cadre de Bâle 3 au sein de la zone CEMAC. Par ailleurs, la mission a permis de faire l'amendement du projet de règlement sur la base des premières conclusions de l'étude d'impact et tenant compte du contexte du secteur financier de la CEMAC.

- [Appui à la révision du cadre réglementaire prudentielles quantitatives](#)

60. Cette mission s'inscrit également dans le processus de la transposition du dispositif de Bâle allant dans le sens d'effectuer la revue des règles de calcul des exigences de fonds propres au titre du risque de crédit, du risque opérationnel et du risque de marché (risque de change), et du projet de texte réglementaire relatif au ratio de levier - élaboration des analyses d'impact idoines.

E. INTEGRATION SURVEILLANCE-PROGRAMMES-DEVELOPPEMENT DES CAPACITES

61. **Dans le cadre de son programme de renforcement des capacités, le Centre vient en appui au siège sur les questions de surveillance et de programme dans les pays membres couverts par AFRITAC Centre.** Cet appui passe par (i) les échanges entre les conseillers du Centre et les équipes pays du siège ; (ii) la contribution des conseillers dans l'élaboration des notes accompagnant les programmes ; et (iii) l'appui aux pays membres dans la mise en place des recommandations des programmes des pays membres avec le siège.

- [Echanges entre les conseillers du Centre et les équipes pays du siège](#)

62. **Le Centre s'est entretenu avec l'équipe CEMAC du FMI.** Les échanges ont porté essentiellement sur (i) l'appui du Centre dans l'élaboration et la transposition des directives de la CEMAC ; (ii) l'élaboration des statistiques trimestrielles de la balance de paiement ; (iii) le développement des marchés secondaires et (iv) la nécessité de mettre en place un plan d'actions régionales pour appuyer la réforme des finances publiques.

- **Travail en synergie entre les conseillers d'AFRITAC Centre, les départements du FMI et les Représentation du FMI dans les pays membres**

Phase Stratégique :

- Participation à la préparation des « Meeting Briefs » pour les pays membres du Centre en marge des réunions de Printemps et aux réunions annuelles et prise en compte des comptes rendus de réunion dans les programmes de travail initiaux et ajustés.
- Participation aux échanges entre le département des finances publiques du FMI et chaque pays membre sur l'assistance technique du Centre.

Phase de Préparation :

- Echange des termes de référence des missions avec le département Afrique du FMI pour approbation des interventions, surtout l'appui à la mise en œuvre des réformes de gestion des finances publiques sur lesquelles les autorités se sont engagées dans le mémorandum de politiques économique et financière.
- Envoi des lettres d'annonce des missions via les Représentants résidents du FMI qui sont informés des termes de référence et des dates des missions.

Phase d'Exécution :

- Réunion avec les Représentants résidents du FMI sur les développements récents au pays.
- Réunion de restitution des missions aux partenaires techniques et financiers via le Représentants résidents du FMI.

IV. REALISATIONS DU 1^{ER} MAI AU 31 OCTOBRE 2024

BURUNDI

Analyse et prévision macro budgétaires

- Appui à la production du guide d'élaboration du Cadre Budgétaire à Moyen-Terme (CBMT) et du Cadre de Dépenses à Moyen Terme central (CDMT)

63. **L'appui avait pour objectif d'améliorer le processus de préparation du budget en documentant tous les processus de cadrage pluriannuel.** A l'issue de la mission, un projet de manuel pratique pour la mise en place du CBMT et du CDMT a été produit et des

recommandations ont été faites parmi lesquelles le développement des guides pour le débat d'orientation budgétaire, les MTEF ministériels et le cadre macroéconomique.

- [Mission de suivi sur le renforcement des dispositifs de prévisions des recettes budgétaires](#)

64. **L'appui avait pour objectif d'examiner les progrès accomplis dans la mise en œuvre des recommandations formulées** lors de la mission précédente et de continuer à soutenir le renforcement des prévisions de recettes au Burundi en élaborant des modèles de prévision pour au moins trois catégories principales de recettes. La mission a permis de développer une version du modèle de prévision des recettes basé sur les données disponibles sur les recettes et les fondamentaux macroéconomiques. Elle a recommandé de renforcer la fonction statistique en améliorant les capacités de la direction chargée de la planification (y compris les ressources humaines, les logiciels statistiques, les sessions de formation et les missions d'immersion sur les prévisions de recettes et les mécanismes de simulation).

Comptabilité publique et gestion de la Trésorerie

- [Appui au renforcement des fonctions du nouveaux système intégré de gestion financière](#)

65. **L'appui avait pour objectif de revoir les spécifications fonctionnelles du nouveau système intégré de gestion financière (IFMIS).** Cette mission à distance a permis aux autorités burundaises d'examiner les spécifications fonctionnelles du système et de formuler des recommandations pour l'améliorer, afin qu'il soit conforme aux meilleures pratiques internationales.

Modélisation macroéconomique

- [Mission d'identification et d'évaluation des besoins d'assistance technique](#)

66. **Une mission d'évaluation des besoins a été menée au Burundi.** L'objectif principal de cette mission, à laquelle le Directeur de l'AFC a participé, était d'identifier les besoins éventuels en développement des capacités (CD) pour améliorer la surveillance macroéconomique, les prévisions et l'analyse de scénarios. La mission a engagé des discussions avec la Banque centrale du Burundi (BRB), le Ministère chargé des Finances et l'Institut National de la Statistique (INS). Le Gouverneur de la BRB a réaffirmé sa volonté de renforcer les compétences de son équipe technique en modélisation macroéconomique et en analyse des politiques en utilisant des outils robustes.

Statistiques des finances publiques

- Appui à l'élaboration des statistiques des finances publiques conformément au manuel des statistiques des finances publiques de 2014 (MSFP 2014)

67. **L'objectif de cet appui était d'assister les autorités burundaises dans la mise à jour de leurs données fiscales et de faire le point sur le processus de migration des statistiques de finances publiques, conformément au MSFP 2014.** La mission a permis d'améliorer la couverture et la qualité des données fiscales au Burundi conformément aux lignes directrices du MSFP 1986 et 2014, en (i) s'assurant que la classification, la sectorisation, les concepts et définitions, et la couverture des données compilées et diffusées sont appropriés ; (ii) développant les bilans comptables. L'assistance du centre a permis aux autorités de disposer d'un guide de compilation des statistiques de finances publiques, pour les compileurs.

Réussite remarquable 0 1 République du Burundi

La République du Burundi s'est engagée dans le processus de réforme de la gestion de finances publiques et la production d'un plan d'action triennal glissant. A ce titre, le pays a reçu le soutien du Centre pour atteindre cet objectif.

Stratégie de réforme de la Gestion des Finances Publiques (GFP) et d'un plan d'action triennal glissant

Pays : Burundi

Domaine d'intervention : Budget et contrôle des dépenses

Date de mise en œuvre : septembre 2024

Objectifs de l'appui : élaboration d'une nouvelle stratégie à moyen terme de réformes de la gestion des finances publiques (GFP) accompagnée d'un plan d'action triennal glissant.

Rôle d'AFC dans l'appui : AFC a apporté son appui à l'élaboration de la stratégie de réformes de la GFP sur sept ans (2025-2031), en tenant compte des capacités existantes, des activités des donateurs dans le pays, ainsi que des besoins d'amélioration du système informatique. AFC a également contribué à la préparation d'un plan d'action triennal séquentiel et priorisé (2025-2027) pour soutenir la stratégie.

Principaux résultats obtenus : L'assistance apportée a permis de doter le Burundi d'une stratégie de réformes de la GFP sur sept ans (2025-2031) adossée à un plan d'action triennal séquentiel et priorisé (2025-2027) pour soutenir la stratégie.

Impact du projet : Cette nouvelle stratégie contribue à l'amélioration de la gestion des finances publiques.

Facteurs de succès : un cadre juridique complet, un cadre amélioré de gestion des investissements publics et un Compte unique du Trésor (CUT) avancé. Des progrès significatifs dans la mise en œuvre de la budgétisation-programme. La volonté et l'engagement politiques pour cette réforme sont forts.

Leçons apprises : Les nomenclatures budgétaires, le calendrier, les instructions, les guides, les normes et les procédures régissant la mise en œuvre des améliorations nécessaires au système de GFP, y compris les modernisations induites par la loi organique de 2022, ne sont pas encore pleinement opérationnels et le système d'information ne prend pas en charge la budgétisation et l'exécution selon le nouveau cadre.

CAMEROUN

Administration fiscale

- [Appui sur le plan triennal de mobilisation des recettes et d'amélioration du climat des affaires](#)

68. **L'objectif de l'appui était de convenir avec la DGI du calendrier de cette assistance technique, en considérant les principes définis par la nouvelle stratégie de l'AFC pour le renforcement des capacités de l'administration fiscale dans les pays dits « fragiles et/ou en conflit » (FCS).** La mission a permis d'évaluer le niveau de mise en œuvre du Plan stratégique de la DGI 2023/2025, conséquemment, de définir les modalités de mise en œuvre de la nouvelle stratégie d'assistance technique de l'AFC à la DGI et de convenir d'un plan de mise en œuvre de l'assistance technique avec un calendrier et une priorisation. Ce plan est en effet, approuvé par le ministre chargé des finances dans la Lettre de Mémoire fiscal qu'il a signée à la fin de la mission.

Analyse et prévision macro budgétaires

- [Appui à la rédaction du Rapport sur les Risques Budgétaires annexé au PLF 2025](#)

69. **L'objectif de la mission était de réaliser un accompagnement et une revue de qualité de la Déclaration de risque budgétaires qui sera annexée au projet de loi de finances 2025.** La mission a contribué à renforcer l'identification, le suivi et la gestion des risques budgétaires en accompagnant l'élaboration et la révision du projet de déclaration des risques budgétaires 2024.

Budget et contrôle des dépenses

- [Elaboration du guide de programmation et de budgétisation des investissements publics en autorisations d'engagement \(AE\) et en crédits de paiement \(CP\)](#)

70. **Le but principal de la mission était de poursuivre l'appui au renforcement de la gestion des investissements publics** par l'élaboration d'un guide décrivant les macroprocessus des AE et CP, en vue de la prise en charge dans le système d'information de gestion des investissements publics et dans PROBMIS (Program Budget Management Information System). Sur la base du diagnostic réalisé en avril 2024, la mission a proposé aux autorités un projet de guide pratique de programmation et de budgétisation des investissements publics en AE et CP, détaillant les différents macroprocessus et des cas particuliers de différents marchés publics, en vue de faciliter leur prise en charge dans PROBMIS et dans le logiciel de gestion des investissements publics. Le projet de guide ainsi élaboré fera l'objet d'une validation technique dans les prochains mois après réception par la mission des commentaires et observations des autorités.

Statistiques du secteur réel

- [Appui au développement des comptes nationaux trimestriels](#)

71. **L'appui avait pour objectif le développement des agrégats de la demande des comptes nationaux trimestriels (CNT), avec l'année de base 2016, selon le Système de comptabilité nationale 2008 (SCN 2008).** La mission a mis en place les outils de travail pour l'élaboration des tableaux trimestriels des ressources et des emplois (TRE), en particulier les programmes d'extraction des données annuelles des TRE et d'affectation des agrégats étalonnés dans les TRE trimestriels. Des travaux complémentaires seront effectués par l'Institut National de la Statistique (INS) pour confirmer le choix des indicateurs de haute fréquence (IHF) et les méthodes de réconciliation du PIB selon les approches de la production et de la dépense.

REPUBLIQUE DU CONGO

Administration douanière

- [Mission d'appui à la Direction générale des douanes et droits indirects \(DGDDI\) sur l'organisation des Technologies d'information et de communication \(TIC\)](#)

72. **Cette mission avait pour objectif d'appuyer la DGDDI dans l'organisation et l'opérationnalisation de sa nouvelle Direction des systèmes d'information (DSI)** et la coordination des activités avec la DSI du Ministère des Finances. Elle a permis d'analyser les responsabilités de la nouvelle DSI de la douane définies par un Décret adopté récemment, d'identifier certains défis, et de développer avec la DGDDI des options pour l'organisation, le

développement, le fonctionnement, et la dotation en ressources humaines, matérielles et financières de cette nouvelle structure. La mission a également fait des recommandations pour renforcer la collaboration avec la DSI du Ministère des Finances et doter la DGDDI de plus d'autonomie afin qu'elle puisse disposer des TIC dont elle a besoin pour moderniser les douanes, mobiliser les recettes, faciliter des échanges, et ainsi se conformer davantage aux exigences légales définies dans le Code des douanes de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC).

- [Appui au renforcement de l'évaluation en douane par la Direction Générale des Douanes et Droits Indirects \(DGDDI\)](#)

73. **Cette mission a permis de réaliser un diagnostic du cadre législatif, procédural et organisationnel relatif à l'évaluation en douane, ainsi que de développer un plan d'action visant à aider la DGDDI à renforcer ses capacités organisationnelles et opérationnelles pour appliquer les normes nationales et internationales en la matière.** Pour atteindre cet objectif, la mission a proposé quatre axes principaux : 1) la révision du cadre institutionnel, 2) faire des outils informatiques une priorité, 3) améliorer la qualité des contrôles de la valeur transactionnelle pour lutter efficacement contre les fausses déclarations de valeur, 4) renforcer les compétences en matière d'évaluation du personnel douanier et des opérateurs économiques concernés grâce à une formation de qualité, à des réunions régulières et à des communications en temps opportun.

Comptabilité publique et gestion de la trésorerie

- [Appui à la mise en œuvre de la comptabilité d'exercice pour les recettes fiscales et douanières](#)

74. **L'appui avait pour objectif d'aider les autorités congolaises à rédiger un guide pratique pour la comptabilisation des recettes fiscales et douanières selon la méthode de la comptabilité d'exercice.** La mission a permis (i) d'analyser les plans comptables de l'Etat et les méthodes actuelles de recouvrement des recettes fiscales et mesurer les écarts ; (ii) élaborer une typologie des titres de perception des recettes et (iii) faire des propositions pour la définition du comptable chargé de l'affectation des recettes.

Modélisation macroéconomique

- [Mission d'identification et d'évaluation des besoins d'assistance technique](#)

75. **Une mission d'évaluation des besoins a été menée au Congo.** L'objectif principal de cette mission était de présenter la pratique de développement des capacités de l'ICD et de collaborer avec les autorités et les équipes techniques des institutions impliquées dans la formulation des politiques économiques afin d'identifier les besoins pouvant aider à améliorer leurs capacités de surveillance macroéconomique, de prévision et d'analyse de scénarios.

Statistiques du secteur réel

- [Appui à la production des comptes nationaux](#)

76. **L'appui avait pour objectif d'aider l'Institut National de la Statistique (INS) dans la revue et la finalisation des comptes nationaux annuels (CNA) définitifs 2019 à 2022,** ainsi que l'élaboration des comptes nationaux de l'année 2022 et provisoires 2023. La mission a contribué à (i) la finalisation des CN 2019-2021 et l'élaboration des CN 2022 pour lesquels des vérifications additionnelles ont été recommandées ; (ii) la mise à jour de la feuille de route du rebasage. La mission a également eu des rencontres avec des collègues de la Banque mondiale afin d'harmoniser les plans d'appuis techniques institutionnels au Congo.

GABON

Administration douanière

- [Appui au renforcement du suivi et du contrôle des exonérations et régimes suspensifs et à la mise en œuvre de régimes de transformation](#)

77. **Cette mission a permis de réaliser un diagnostic et de développer un plan d'actions prioritaires destiné à aider la Direction Générale des Douanes et Droits Indirects (DGDDI) à** renforcer son cadre organisationnel, ses procédures et ses outils pour le contrôle et le suivi des droits et taxes exonérés ou suspendus dans le cadre de régimes douaniers particuliers. De surcroît, elle a fourni une assistance qui permettra à la DGDDI de mettre en œuvre de manière plus autonome des régimes suspensifs pour la transformation des marchandises temporairement importées ou exportées. Ces régimes (perfectionnement actif et passif, ainsi que remboursement) sont prévus par le Code des Douanes de la CEMAC et sont sollicités par certains opérateurs économiques au Gabon.

Administration fiscale

- [L'élaboration d'un plan stratégique de réforme et la mise en place des structures de pilotage](#)

78. **L'objectif de cette mission était d'accompagner l'administration fiscale dans l'élaboration de son plan stratégique de réforme** et la mise en place du cadre de pilotage et de gouvernance de ce plan. Cette mission a contribué à : (i) alimenter le diagnostic devant servir de sous-bassement au plan stratégique ; (ii) concevoir les dispositifs de gouvernance de la réforme, ainsi que les outils de gestion du changement. Les besoins en matière de renforcement des capacités à moyen terme ont été répertoriés pour mieux soutenir la réforme de l'administration fiscale. Enfin, les experts ont proposé des mesures pour consolider les capacités de la cellule en charge du suivi du plan stratégique de réforme.

Budget et contrôle des dépenses

- [Renforcement du contrôle budgétaire](#)

79. **L'objectif de cette mission était de renforcer la fonction de contrôle budgétaire en dotant la Direction générale du contrôle budgétaire et financier (DGCBF)** d'un projet de texte portant attribution, organisation et fonctionnement du contrôle budgétaire (première phase) et d'un manuel de procédures qui prennent en compte les innovations de la loi organique relative aux lois de finances et à l'exécution du budget et les meilleures pratiques internationales (deuxième phase). Au cours de cette première phase, la mission a réalisé un diagnostic du cadre légal et réglementaire qui régit le contrôle budgétaire, de son périmètre et des pratiques existantes. A l'issue de ce diagnostic, la mission a proposé des orientations sur les éléments de l'évolution de la fonction du contrôle financier qui doivent être précisés dans le projet de décret devant encadrer la DGCBF, afin de combler les insuffisances relevées lors dudit diagnostic. Une fois que ce projet sera mis à la disposition de la mission, celle-ci en réalisera une revue de qualité ; ce qui permettra de dérouler, au cours de la deuxième phase de la mission, le manuel du contrôle budgétaire et financier.

Comptabilité publique et gestion de la trésorerie

- [Appui à la mise œuvre du Compte unique du trésor](#)

80. **L'appui portait sur (i) la conception d'un Compte Unique du Trésor (CUT)** avec des sous-comptes liés, dans le cadre du nouveau système informatique associé, en cours d'implémentation par la Banque Régionale des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) ; (ii) l'examen de la qualité du nouveau projet d'accord CUT entre la DGCP et la BEAC, et (iii) la rédaction des spécifications fonctionnelles pour la numérisation du processus de recouvrement des recettes non fiscales.

Modélisation macroéconomique

- [Mission d'identification et d'évaluation des besoins d'assistance technique](#)

81. **Une mission d'évaluation des besoins a été menée au Gabon dans le cadre d'une initiative plus large visant à renforcer la capacité macroéconomique dans plusieurs pays membres de l'AFC**, en particulier dans la zone CEMAC. L'objectif de la mission était d'identifier les besoins en développement des capacités (CD) pour améliorer la surveillance macroéconomique, les prévisions et l'analyse de scénarios en collaborant avec les autorités et les équipes techniques impliquées dans la formulation des politiques économiques. Le Ministère chargé des Finances, qui avait formellement demandé une assistance technique pour la conception d'un modèle macroéconomique a réitéré son besoin. Des conversations productives ont eu lieu avec le Directeur général de l'Économie et son équipe technique.

Statistiques du secteur réel

- [Diagnostic de la situation des comptes nationaux](#)

82. **Un diagnostic de la situation des comptes nationaux a été établi ainsi qu'une feuille de route pour la résolution durable des problèmes des comptes nationaux**. Le diagnostic a permis d'identifier les améliorations de la production et la diffusion de la série des comptes nationaux. Ces améliorations portent sur la correction des lacunes de données dans les comptes nationaux récents, l'adoption du *Système de comptabilité nationale 2008 (SCN 2008)* et un changement de l'année de base. Des comptes nationaux à jour fournissent une base adéquate pour les analyses et décisions politiques. La feuille de route issue des travaux de la mission de juillet 2024 a été partagée avec l'ensemble des partenaires techniques et financiers afin d'assurer la coordination des efforts dans le domaine des comptes nationaux. Une mobilisation urgente des ressources humaines de la part des autorités ainsi qu'une coordination avec la Banque mondiale pour l'obtention de financements sont essentiels pour assurer le succès du projet

GUINEE EQUATORIALE

Statistiques du secteur réel

- [Poursuite des travaux de mise en place d'une nouvelle année de base selon le SCN 2008](#)

83. **Le but principal de la mission était d'appuyer l'Instituto nacional de estadística de Guinea Ecuatorial (INEGE) dans la poursuite des travaux d'estimations des comptes nationaux annuels (CNA) pour les années 2022 et 2023**. Les comptes nationaux 2022 ont été

finalises et présentés aux utilisateurs et aux partenaires techniques et financiers lors de la mission de juillet 2024. En outre, la mission a assisté l'INEGE dans la poursuite des travaux de mise en place d'une nouvelle année de base selon le SCN 2008. Elle a fait l'examen des sources de données administratives et celles issues d'enquêtes.

REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

Administration fiscale

- [Mission virtuelle - Phase n^o1 : Suivi et accompagnement de la mise en œuvre du « Plan Prioritaire de Mobilisation des Recettes » de la Direction générale des Impôts et Domaines \(DGID\) pour l'exercice 2024](#)

84. **L'objectif de ce premier volet de la mission virtuelle d'assistance technique à la DGID** était de renforcer les capacités des cadres en charge de la mise en œuvre du plan de mobilisation des recettes pour 2024 sur ses différentes composantes (gestion, recouvrement, recoupement, contrôle fiscal), d'aider la DGID à capitaliser les premiers acquis du projet d'informatisation en cours et d'appuyer la gouvernance d'un tel instrument de gestion. La mission a permis d'évaluer la mise en œuvre des recommandations de janvier 2023, de faire le point du projet de numérisation et d'identifier des pistes d'amélioration de la collecte des recettes. Les experts ont échangé avec les services sur les contraintes de capacité en matière de contrôle des secteurs stratégiques (forêt et télécommunications) et ont identifié les actions urgentes à prendre pour redynamiser la collecte des renseignements à but fiscal.

- [Mission virtuelle – Phase n^o2 formulation du futur projet d'assistance technique](#)

85. **Le deuxième volet de la mission en ligne avait pour objectif d'aider les autorités à formuler leur futur projet d'assistance technique**, conformément aux principes de la nouvelle stratégie de renforcement des capacités de l'AFC en faveur des pays fragiles (AFC), et en tenant compte des risques d'incivisme fiscal qui affectent le plan de mobilisation des recettes pour 2024. L'état de mise en œuvre à mi-août 2024 dudit plan a été évalué à l'aune des principes de gestion d'une administration fiscale orientée vers les 6 risques d'incivisme fiscal. La photographie de chacun de ces risques a été réalisée et les matrices synthétisant les causes des faiblesses et leurs mesures correctives ont été préparées. Le plan de mise en route de la campagne d'immatriculation des grands et moyens contribuables a été formalisé. Un cadre de gouvernance adapté aux ambitions de réformes de la DGID a été préparé, ainsi que le spécimen

de lettre de memorandum fiscal précisant le besoin d'assistance de la DGID pour les mois à venir.

Comptabilité publique et gestion de la trésorerie

- [Renforcement des capacités des régisseurs des ministères sectoriels et à l'amélioration de la qualité des comptes de l'État](#)

86. **Cette mission avait pour objectif de** (i) renforcer les capacités des régisseurs des ministères sectoriels et (ii) poursuivre les travaux entamés dans le domaine de la réforme comptable et de la maîtrise des risques. La mission a permis d'organiser une formation des régisseurs des ministères sectoriels afin de les sensibiliser aux enjeux de leurs missions ; d'effectuer un suivi des actions précédemment mises en œuvre et de poursuivre l'examen de la balance générale des comptes de l'État au 31/12/2021. Un support de formation des régisseurs des ministères sectoriels a été mis à la disposition des autorités.

Statistiques des finances publiques

- [Appui à l'élaboration des statistiques des finances publiques conformément au manuel des statistiques des finances publiques de 2014 \(MSFP 2014\)](#)

87. L'objectif principal de cette mission était d'aider les autorités de la RCA à améliorer la cohérence et la communication de leurs données budgétaires. La mission a permis (i) d'affiner la table de passage et de production du TOFE des exercices budgétaires 2022 et 2023 selon le MSFP 2014 ; (ii) la validation des statistiques de la dette et les TOFE base MSFP 1986 des exercices 2022 et 2023 ; (iii) l'actualisation de la matrice d'actions dans une perspective de migration des SFP conformément au MSFP 2001/2014.

Statistiques du secteur réel

- [Appui au rebasage des comptes nationaux](#)

88. **L'appui avait pour objectif d'aider l'Institut centrafricain de statistiques et d'études économiques (ICASEES) dans la poursuite de la mise en place de la série des comptes nationaux (CN) selon la nouvelle année de base (2019) et le Système de comptabilité nationale 2008.** A l'issue de la mission, des incohérences relevées sur les équilibres ressources-emplois par produit dans les comptes nationaux 2020 ont été corrigées et des orientations ont été données pour finaliser les autres. En outre, une formation sur les comptes de branche a été dispensée et des instructions supplémentaires ont été données pour leur réalisation. Afin d'accélérer le rattrapage des comptes nationaux, une réduction de la taille des nomenclatures

d'activités et de produits a été proposée et sera mise en œuvre à partir des comptes nationaux 2021.

Réussite remarquable 0 2 : République Centrafricaine

La République Centrafricaine s'est engagée dans le processus de la digitalisation de son administration fiscale avec pour ambition de maîtriser les risques d'indiscipline fiscale. A ce titre, le pays a reçu le soutien du Centre pour atteindre cet objectif.

Optimisation de la digitalisation et maîtrise des risques d'indiscipline fiscale affectant la performance de la taxe sur la valeur-ajoutée (TVA) dans un pays fragile et affecté par les conflits (FCS)

Pays : République Centrafricaine

Domaine d'intervention : Administration fiscale

Date de mise en œuvre : 03 – 14 octobre 2024

Objectifs de l'appui : évaluer la mise en œuvre des précédentes recommandations et élaborer une nouvelle stratégie de réforme tenant compte des réalités du système fiscal d'un pays (FCS)

Rôle d'AFC dans l'appui : AFC a contribué à l'élaboration du nouveau dispositif de maîtrise des risques d'indiscipline fiscale ciblant la TVA - impôt majeur du système fiscal centrafricain - et capitalisant les outils digitaux récemment implémentés par la Direction générale des impôts et des domaines (DGID)

Principaux résultats obtenus : L'assistance a permis (i) de proposer aux autorités une approche endogène d'administration de la TVA tenant compte de 3 acquis importants de la DGID (nouvel identifiant fiscal, plateforme incorporant la télédéclaration et le croisement des données, arrêté fixant les critères du « contribuable civique en RCA ») et des contraintes induites par la fragilité (déficit de capacités, instabilité de l'internet et de l'énergie électrique, culture digitale embryonnaire des contribuables, etc.) ; (2) de proposer un plan détaillé de mise en œuvre du nouveau dispositif et (3) d'élaborer un document programme décrivant la réforme des services centraux qui devront pérenniser la réforme.

Impact du projet : du point de vue du service à l'utilisateur, l'activité apporte à la DGID les capacités indispensables pour proposer aux contribuables, notamment ceux n'ayant pas de culture digitale ni les outils associés, une infrastructure sécurisée et gratuite nécessaire à l'accomplissement de leurs obligations fiscales (centre des téléservices fiscaux). Du point de vue de l'efficacité du système fiscal, cette activité permet à la DGID d'accroître l'impact des nouveaux outils informatiques et des normes légales sur la maîtrise des risques d'indiscipline fiscale

affectant la TVA. La nouvelle stratégie contribue enfin à l'efficacité administrative, en réorganisant les services centraux, sans lesquels la DGID ne peut bâtir les capacités de conception et de pilotage indispensables pour consolider ces acquis.

Facteurs de succès : un engagement des autorités et leur appétence en faveur des réformes (ministre chargé des finances et Directeur général des impôts). La disponibilité des outils digitaux conçus par le FMI et financé par l'UE. Des partenaires (UE, BAD, etc.) disposés à soutenir la DGID et une coordination exemplaire avec le FMI. Un dispositif d'accompagnement continu de la RCA mis en place par le Département des Finances publiques (FAD) et AFRITAC Centre dans le cadre de la nouvelle stratégie de renforcement des capacités des pays FCS.

Leçons apprises : 3 conditions sont indispensables pour permettre à un pays FCS d'exploiter la digitalisation pour améliorer l'efficacité de la TVA : (1) un « centre des téléservices fiscaux » - espace équipé où les assujettis effectuent en toute sécurité les formalités digitalisées (télé-immatriculation, télé-déclaration, télépaiement, etc.) afin de contourner les contraintes logistiques et la faible culture digitale, (2) un dispositif normatif précisant les droits reconnus aux contribuables « civiques » (facturer la TVA, dispense de précomptes; etc.) et qui sont réciproquement refusés aux autres contribuables alourdissant ainsi le coût de l'indiscipline fiscale et enfin (3) un outil de croisement automatisé des données, capable de détecter les contribuables « inciviques » facturant la TVA, ce qui améliore progressivement le rendement de cet impôt et, des autres prélèvements assis sur le chiffre d'affaires (IS, IRPP, etc.).

Réussite remarquable 0 3 : République Centrafricaine

La République Centrafricaine s'est engagée à produire régulièrement le Tableau des opérations financières de l'Etat. A ce titre, le pays a reçu le soutien du Centre pour atteindre cet objectif.

Stratégie pour une production régulière du TOFE

Pays : République Centrafricaine

Domaine intervention : Statistiques de finances publiques

Date de mise en œuvre : septembre 2024

Objectifs de l'appui : Développement d'un outil de compilation du tableau des opérations financières de l'état (TOFE) selon le manuel de statistiques de finances publiques de 1986 (MSFP 1986) et élaboration d'un guide méthodologique de production du TOFE.

Rôle d'AFC dans l'appui : Suite aux difficultés pour la RCA à produire le TOFE, AFC a réorienté le processus d'élaboration des statistiques de finances publiques (SFP). Les sources de données ont été revues, de nouveaux Template ont été élaborés pour la collecte de certaines données

primaires, un nouvel outil simplifié pour la compilation du TOFE, ainsi qu'un manuel de procédure pour la production du TOFE ont été mis à la disposition des autorités et des membres du comité TOFE

Principaux résultats obtenus : Grace à la mise en œuvre des recommandations et l'exploitation de l'outil de compilation développé par AFC, le pays a été en mesure de produire, bien que de manière perfectible, le TOFE des exercices 2022, 2023 et la situation à fin septembre 2024.

Impact du projet : La production du TOFE permet aux autorités de disposer d'un outil pour la prise de la décision. En effet, la bonne gouvernance financière et la transparence budgétaire sont devenues des priorités dans le cadre des réformes des finances publiques. Le suivi efficace des finances publiques est essentiel pour garantir une gestion optimale des ressources de l'État, renforcer la confiance des partenaires financiers (comme les bailleurs de fonds internationaux) et permettre une prise de décision éclairée au sein du gouvernement

Facteurs de succès : Un plan de production régulière a été adoptée ainsi que le renforcement de la coopération avec AFC. En effet, à période déterminée, toutes les statistiques produites en particulier seront transmises à AFC, pour avis et observations. De plus, il est prévu des séances techniques à distance régulière pour le suivi des recommandations et la validation des situations produites.

Leçons apprises : La nécessité de s'assurer de l'appropriation par les points focaux techniques des outils techniques mis à leurs dispositions en adaptant les méthodologies en fonction des capacités d'absorption et d'exploitation.

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO (RDC)

Administration douanière

- [Appui à la réforme du cadre législatif et réglementaire pour les Droits d'Accises](#)

89. **Une mission conduite par le Département des finances publiques du FMI et appuyée à distance par AFC a évalué les projets de texte que la Direction générale des Douanes de Accises (DGDA) a proposé pour réformer les Droits d'Accises en RDC.** Cette assistance a permis de fournir à la douane des suggestions pour davantage renforcer et davantage aligner le dispositif proposé à la politique fiscale du pays et aux bonnes pratiques internationales en la matière.

Statistiques des finances publiques

- [Appui à la production des statistiques de finances publiques](#)

90. **La mission a consisté au renforcement des capacités en matière des statistiques de finances publiques (SFP).** Elle a permis de faire (i) un affinement de la table de passage et production du Tableau des opérations financières de l'État (TOFE) des exercices budgétaires 2022 et 2023 selon le Manuel des statistiques de finances publiques (MSFP) 2024 ; (ii) le passage en revue du TOFE base MSFP 1986 pour l'exercice fiscale 2023 ; (iii) la production et l'extension du champ de couverture de la dette au secteur public; (iv) l'identification des sources de données pour l'élaboration du bilan financier; (v) le renforcement des capacités aux normes et principes du MSFP 2014 et (vi) l'actualisation de la matrice d'actions dans une perspective de migration des SFP conformément au MSFP 2001/2014.

- [Soutien à distance pour le suivi de la mise en œuvre des recommandations](#)

91. **Des travaux additionnels à distance se sont tenus pour le suivi de la mise en œuvre des recommandations.** Cette méthode de travail a permis au centre (AFC) de s'assurer du bon déroulement des travaux d'une part et aussi d'encadrer et assister les acteurs de finances publiques de ces pays dans la conduite des activités. La RDC a par ailleurs transmis le projet de TOFE de l'exercice 2022 ainsi qu'une note explicative des changements intervenus dans l'élaboration du TOFE de ladite période.

92. En outre, le conseiller en charge des statistiques de finances publiques a été ajouté au groupe WhatsApp des comités TOFE de la RDC et de la RCA, pour un suivi régulier de leurs activités. Cette intégration à l'initiative des pays, a été faite dans le souci de bénéficier dans les meilleurs délais voire à date de l'assistance et du soutien du centre.

Statistiques du secteur réel

- [Appui à la production des comptes nationaux](#)

93. **L'appui avait pour objectif d'aider l'Institut national de la statistique (INS) dans (i) la compilation des comptes nationaux annuels (CNA) définitifs 2017–2022 et (ii) les travaux de rebasage.** La mission a contribué à finaliser les CNA 2017–2021 selon SCN 1993. Des corrections sur les équilibres ressources-emplois des produits miniers ont été apportées et d'autres améliorations ont consisté à mettre à jour des séries de prix pour d'autres produits. La mission a également permis de faire un point sur les sources administratives, notamment les statistiques des finances publiques et de la balance des paiements, dans le cadre du rebasage des comptes nationaux selon le système de comptabilité nationale 2008 (SCN 2008). Les statistiques financières ont également été examinées afin d'identifier les compléments de données à collecter. L'INS pourrait recevoir des données d'enquêtes de la Banque mondiale sur

la consommation des ménages (janvier 2025) et l'activité des entreprises ainsi que des unités informelles (février 2025). Des ressources de la Banque africaine de développement pourrait également être disponibles et utilisées pour la collecte des marges de commerce et de transport.

Régulation et supervision bancaires

- Révision de l'instruction n° 14 de la BCC (Liquidity Coverage Ratio – LCR)

94. **L'objectif de la mission était de permettre la poursuite de la révision des composantes relatives aux ratios de solvabilité de l'instruction n° 14** (Études d'impact du volet ratio de solvabilité, et diagnostic pour le développement du ratio de liquidité à court terme selon le dispositif bâlois) en effectuant notamment une étude quantitative d'impact idoine. La mission a aussi permis d'engager le projet de révision du volet relatif au ratio de liquidité en préparant le développement du ratio de liquidité à court terme selon le dispositif bâlois (LCR).

- Appui à la révision de l'instruction n° 14 de la BCC (Liquidity Coverage Ratio – LCR)

95. **La mission avait pour objectif l'analyse (i) des données collectées et (ii) des réponses apportées par les banques ayant participé à l'étude d'impact initiée par le groupe de travail de la Banque Centrale du Congo (BCC)**, avec l'assistance technique d'AFRITAC Centre, sur a) le projet d'implémentation du ratio de liquidité de court-terme (Liquidity Coverage Ratio - LCR) de Bâle III en République Démocratique du Congo (RDC), et b) la révision de l'Instruction 14 de la BCC sur ses volets calcul du ratio de solvabilité qui a été complétée par la revue des projets réglementaires appropriés.

Opération de la banque centrale

- Prise de contact avec la BCC

96. La mission visait à introduire le nouveau conseiller résident d'AFC pour les opérations de la banque centrale et de discuter avec les cadres de la BCC des possibilités d'assistance technique dans le domaine des opérations de la politique monétaire et de la politique de change. Des réunions techniques ont eu lieu pour permettre au conseiller de faire un résumé des priorités identifiées.

SAO TOME-ET-PRINCIPE

Statistiques des finances publiques

- [Appui à l'élaboration des statistiques des finances publiques conformément au manuel des statistiques des finances publiques de 2014 \(MSFP 2014\)](#)

97. L'appui avait pour objectif (i) d'améliorer les capacités dans la méthodologie des SFP ; (ii) de suivre les progrès réalisés dans la compilation et la diffusion des SFP et identifier les domaines à améliorer ; (iii) de soutenir l'amélioration du processus de compilation, en améliorant la qualité et la cohérence des données ; (iv) d'effectuer une évaluation préliminaire de la cohérence entre les données au-dessus et en dessous de la ligne ; et (v) de former les participants et aider à développer les tableaux préliminaires des opérations financières du gouvernement (TOFE) et les tableaux de l'annuaire des SFP. La mission a permis (i) le renforcement des capacités sur la méthodologie GFS, par le biais d'une formation pratique ; (ii) l'amélioration des connaissances des participants sur les exigences en matière de données pour la compilation, la présentation et la diffusion des données budgétaires ; et (iii) la poursuite de la sensibilisation sur l'importance de l'amélioration des données budgétaires pour l'analyse et la prise de décision.

Statistiques du secteur réel

- [Finalisation du tableau des ressources et emplois \(TRE\) de l'année de base 2019](#)

98. **L'objectif de la mission était d'assister l'Institut national de la statistique (INE) de Sao-Tomé-Et-Principe dans la finalisation du TRE de l'année de base 2019 et poursuivre les travaux de mise en place des comptes nationaux 2020 selon le SCN 2008.** La mission a permis de (i) appuyer les cadres de l'INE sur l'équilibrage du tableau des entrées intermédiaires ; (ii) appuyer l'INE dans l'élaboration d'une version finale du TRE de l'année de base 2019 ; (iii) soutenir l'INE sur le traitement des sources de l'année courante 2020 ; et (iv) élaborer une feuille de route pour la finalisation des travaux de rebasage incluant le rattrapage des CNA 2020, 2021, 2022 et 2023 et la réropolation. La coordination avec le Programme panafricain de la statistique (PAS) permettra d'intensifier les appuis et d'atteindre plus efficacement les objectifs du rebasage.

TCHAD

Analyse et prévisions macro budgétaires

- [Appui au renforcement des dispositifs institutionnels, organisationnels et techniques de prévision des recettes budgétaires](#)

99. L'appui avait pour objectif de développer un modèle de prévision des recettes non pétrolières, en se concentrant sur les principaux impôts et taxes. La mission a permis le renforcement des capacités des services statistiques, l'établissement de bases de données pour chaque impôt, l'analyse des données pour identifier les bases macroéconomiques, le développement de programmes d'estimation économétrique et le test du modèle. A l'issue de la mission, le modèle ainsi que les résultats pour une dizaine de taxes ont été présentés aux autorités.

Modélisation macroéconomique

- [Développement d'un outil de prévision macroéconomique pour le Ministère chargé des Finances du Tchad](#)

100. Cette mission constitue la deuxième phase du projet d'assistance technique destiné à développer un outil de prévision macroéconomique pour le Ministère chargé des Finances du Tchad. Dans le cadre de cette mission virtuelle, l'accent a été mis sur la mise en œuvre d'une version mise à jour d'un modèle de projections macroéconomique appelé Macro-Foundations Tool (MFT), intégrant un outil d'analyse de la dynamique de la dette appelé Public Debt Dynamics Tool (DDT). L'objectif de la mission était de consolider les efforts analytiques des autorités, qui ont précédemment utilisé des versions séparées du MFT et du DDT. Les travaux durant cette mission ont porté sur l'introduction de la nouvelle version du MFT, la révision des données d'entrée, ainsi que l'examen du calibrage des paramètres initiaux, afin de renforcer les capacités du Ministère à effectuer des analyses et projections économiques pertinentes et cohérentes avec l'ensemble des secteurs de l'économie.

Statistiques des finances publiques

- [Soutien à distance pour le suivi de la mise en œuvre des recommandations](#)

101. **Des travaux additionnels à distance se sont tenus avec l'équipe en charge du TOFE du Tchad pour le suivi de la mise en œuvre des recommandations.** Cette méthode de travail a permis au centre (AFC) de s'assurer du bon déroulement des travaux d'une part et aussi d'encadrer et assister les acteurs de finances publiques de ces pays dans la conduite des activités. Le Tchad a par ailleurs transmis le projet de TOFE de l'exercice 2022 ainsi qu'une note explicative des changements intervenus dans l'élaboration du TOFE de ladite période.

Statistiques du secteur réel

- [Appui au rebasage des comptes nationaux](#)

102. **La mission a contribué à la mise en place de la nouvelle série des comptes nationaux (CN) selon la nouvelle année de base (2017) et le Système de comptabilité nationale 2008 (SCN 2008).** L'appui a permis de calculer une première version des tableaux des comptes économiques intégrés (TCEI) 2022. Les méthodes développées doivent être davantage affinées avant d'être appliquées pour élaborer les TCEI 2018-2021. A titre illustratif, de nouvelles estimations des statistiques de finances publiques sont attendues. Elles permettront d'avoir plus de détails notamment sur les transferts des administrations publiques afin de mieux identifier leurs contreparties, voire les opérations concernées. L'INS pourrait également utiliser l'enquête sur la consommation des ménages de la Banque mondiale (ECOSIT 2022) pour améliorer les estimations du compte de secteur des ménages. Une prochaine mission en mars 2025 permettra de finaliser la méthodologie et le TCEI 2022. Il convient de noter aussi qu'avec l'appui d'AFC, l'INS a publié la série des tableaux de ressources-emplois 2005-2022 avec l'année de base 2017. Le Tchad est ainsi le deuxième pays d'AFC a complété le rebasage des comptes nationaux après le Cameroun.

Réussite remarquable 0 4 : République du Tchad

La République du Tchad s'est engagée dans le processus de l'élaboration d'une nouvelle année de base et migration au SCN 2008. A ce titre, le pays a reçu le soutien du Centre pour atteindre cet objectif.

Migration au Système de comptabilité nationale 2008 (SCN 2008)

Pays : Tchad

Domaine d'intervention : statistiques de comptabilité nationale

Date de mise en œuvre : octobre 2024

Objectifs de l'appui : élaboration d'une nouvelle année de base et migration au SCN 2008.

Rôle d'AFC dans l'appui : AFC a apporté son appui à la révision de l'année de base des comptes nationaux qui passe ainsi de 2005 à 2017. En outre, ce changement d'année de base s'est accompagné de la migration du SCN 1993 au SCN 2008. L'appui d'AFC a tiré profit des capacités existantes et des activités des donateurs dans le pays en particulier la Banque mondiale avec le projet de développement de la statistique.

Principaux résultats obtenus : L'assistance apportée a permis au Tchad de disposer d'une série de comptes nationaux de 2005 à 2022 avec comme nouvelle année de base 2017 et élaborée selon les recommandations du SCN 2008.

Impact du projet : L'activité a permis à l'Institut national de la statistique et des études économiques et démographiques (INSEED) de se mettre en conformité aux normes internationales de production des comptes nationaux notamment avec l'adoption du SCN 2008, améliorant ainsi la comptabilité internationale des statistiques, et le rattrapage du retard de production des comptes nationaux.

Facteurs de succès : des ressources humaines de qualité et motivées, des ressources financières à travers les appuis de la Banque mondiale et une volonté et un engagement des autorités pour cette réforme.

Leçons apprises : la coordination des appuis entre les partenaires techniques et financiers est essentielle pour éviter des redondances et des retards. La coopération entre l'INSEED et des structures stratégiques telles que la direction nationale de la BEAC, le ministère de l'élevage, et les directions en charge des statistiques de finances publiques doit être améliorée lors du prochain rebasage.

CEMAC

Comptabilité publique et gestion de la trésorerie

- Intervention en distanciel relative aux risques budgétaires et à leurs impacts sur la gestion comptable et la gestion de la trésorerie de l'État

103. **L'objectif de cette intervention était de faire le point sur les risques budgétaires et leurs impacts sur la gestion comptable et la gestion de la trésorerie de l'État.** Cette intervention a permis au Centre de présenter dans le cadre de la concertation permanente des Trésors de la CEMAC, les différents effets des risques budgétaires sur la trésorerie de l'État et la gestion comptable. Plusieurs interventions ont eu lieu et des propositions ont été faites allant dans le sens de mieux encadrer les risques budgétaires au sein de la CEMAC

SEMINAIRES, ATELIERS ET COURS REGIONAUX

Administration fiscale

- Atelier régional de préparation de la mise en œuvre de la nouvelle approche de renforcement des capacités en administration fiscale des pays dits « fragiles et affectés par les conflits » (FCS) d'AFC

104. **Cet atelier régional était destiné à identifier avec les dirigeants des administrations fiscales les conditions de réussite de la nouvelle approche⁸** de renforcement des capacités en administration fiscale pour les pays FCSs d’AFC et préparer la feuille de route devant encadrer sa mise en œuvre pour les trois prochaines années. Aux termes des travaux, les participants ont adopté la nouvelle approche de renforcement des capacités et ont donné mandat à AFC pour la mettre en œuvre. Ils se sont engagés à présenter les futures requêtes dans les conditions convenues par l’atelier et dans les meilleurs délais, tout en sollicitant la mise en place d’un « programme régional de renforcement des capacités en matière de croisement des données ». Les Directeurs généraux ont décidé de se retrouver chaque année au mois de juillet pour évaluer la nouvelle approche, ainsi que le programme régional en cours. Enfin, la création d’un cercle de rencontres sur le leadership animé par AFC a été actée.

- [Webinar de lancement des travaux « Programme régional de renforcement des capacités en matière de croisement des données fiscales des pays membres d’AFRITAC Centre »](#)

105. **Cette rencontre a connu la participation de 2 directeurs généraux des impôts et d’une trentaine de hauts cadres des administrations fiscales du Burundi, du Cameroun, de Centrafrique, du Congo, du Gabon, de la République Démocratique du Congo, de Sao-Tomé et Príncipe et du Tchad.** Ses objectifs étaient de (1) définir les ambitions à assigner à ce nouveau programme de renforcement des capacités, (2) formaliser son cadre logique et (3) définir les résultats à escompter. Les travaux ont permis de recueillir de chaque administration fiscale un bref diagnostic de l’état du croisement des données dans son pays et sa vision en ce qui concerne l’orientation à donner à ce projet. Finalement, les participants ont convenu que le programme doit contribuer à la mise en place dans les pays membres de l’AFC des composantes principales d’un dispositif de croisement des données conforme aux meilleures pratiques. Ils ont également sélectionné ses 5 résultats et ses jalons, ainsi que le périmètre de l’atelier N°2 qui s’est tenu en présentiel du 25 au 28 novembre 2024 à Brazzaville au Congo.

PARTICIPATION D’AFC

Modélisation macroéconomique

⁸ Les objectifs de cette approche innovante de renforcement des capacités sont doubles. Il s’agit d’une part, de mieux prendre en compte les capacités d’absorption des pays FCS membres du Centre, en introduisant plus de flexibilité et une adaptation continue face aux contraintes multiformes auxquelles ils sont confrontés et d’autre part, de capitaliser l’expertise du FMI en matière de renforcement des capacités et l’accroissement des ressources

- [Cours en présentiel sur la programmation et politiques financières](#)

106. Participation comme animateur, au cours en présentiel sur la programmation et politiques financières. Le cours organisé conjointement avec l'Institut Ouest-Africain de Gestion Financière et Économique (WAIFEM) a été soutenu par la Banque du Ghana. Le cours a compté 28 participants provenant de 5 pays ouest-africains. Les participants ont montré des gains d'apprentissage significatifs.

COMITE D'ORIENTATION (COD) D' AFC

- [26ème réunion du CoD d'AFC](#)

107. **La réunion ordinaire du CoD d'AFC s'est tenue à Kinshasa, en RDC, sous la présidence de Son Excellence Monsieur Doudou Fwamba LIKUNDE, Ministre des Finances de la République Démocratique du Congo, en sa qualité de Président du CoD d'AFC,** en présence de Son Excellence Monsieur Aimé BOJI SANGARA, Ministre d'État en charge du budget de la République Démocratique du Congo, de Son Excellence Monsieur Jean Baptiste ONDAYE, Ministre de l'économie et des finances de la République du Congo, de Madame Stéphanie MBOMBO, Ministre déléguée de la République Démocratique du Congo en charge de la nouvelle économie du climat, de plusieurs représentants des pays membres, d'institutions sous-régionales et de partenaires techniques et financiers du Centre. Le CoD a pris connaissance des réalisations de l'année fiscale 2024 et a examiné le programme de travail du Centre pour l'année fiscale 2025. Les travaux statutaires ont porté essentiellement sur (i) l'examen des réalisations d'AFC pendant l'année fiscale 2024 (Mai 2023 à avril 2024), y compris des présentations de réussites remarquables par les autorités des pays membres et (ii) les priorités stratégiques du programme de travail du Centre pour l'année fiscale 2025 (Mai 2024 à avril 2025) et les thématiques émergentes. Enfin, le CoD a examiné le budget du Centre pour cette nouvelle année.

V. ACTIVITES PREVUES POUR LE SECOND SEMESTRE DE L'ANNEE FISCALE 2025

Tableau des activités du second semestre FY2025			
Administration douanière			
Bénéficiaire	Activité	Intitulé de la mission	Date prévues

Burundi	Mission	Gestion stratégique de la réforme et de projets	Novembre- Avril 2025
Cameroun	Mission	1. Evaluation en douane 2. Technologies d'information	Novembre- Avril 2025
Congo	Mission	Interconnectivité transit	Novembre- Avril 2025
Gabon	Mission	1. Coopération douanes – Administration fiscale 2. Interconnectivité transit	Novembre- Avril 2025
Guinée Equatoriale	Mission	Interconnectivité transit	Novembre- Avril 2025
République centrafricaine	Mission	Gestion stratégique de la réforme	Novembre- Avril 2025
République Démocratique du Congo	Mission	1. Droits d'accises 2. Planification et mise en œuvre de la réforme douanière	Novembre- Avril 2025
Sao Tomé-et-Principe'	Mission	1. Gestion des risques, contrôle à posteriori/OEA 2. Gestion de la reforme douanière	Novembre- Avril 2025
Tchad	Mission	1. Procédure douanière 2. Interconnectivité transit	Novembre- Avril 2025
Administration fiscale			
Bénéficiaire	Activité	Intitulé de la mission	Date prévues
Burundi	Mission	Sécurisation des collecteurs et des recettes de TVA 2	Novembre- Avril 2025
Cameroun	Mission	Evaluation TADAT	Novembre- Avril 2025
Congo	Mission	Mise en œuvre du nouveau projet d'assistance technique conforme à la stratégie FCS de l'AFRITAC Centre	Novembre- Avril 2025
Gabon	Mission	1. Maitrise des risques de conformité 2. Dynamisation de la collaboration entre la douane et les impôts ou maitrises des RAR	Novembre- Avril 2025
République centrafricaine	Mission	Sécurisation des collecteurs et des recettes de TVA	Novembre- Avril 2025

République Démocratique du Congo	Mission	Appuis sur la maîtrise des risques de conformité affectant le rendement de la TVA pour les segments des grandes et moyennes entreprises	Novembre- Avril 2025
Sao Tomé-et-Principe'	Mission	<ol style="list-style-type: none"> 1. Plan d'amélioration du civisme fiscal et maîtrise des risques de conformité 2. Plan de maîtrise et apurement des arriérés fiscaux 	Novembre- Avril 2025
Tchad	Mission	Sécurisation des collecteurs et des recettes de TVA et collaboration Impôts - Douanes	Novembre- Avril 2025
Analyse et prévisions macro budgétaires			
Bénéficiaire	Activité	Intitulé de la mission	Date prévues
Congo	Mission	<ol style="list-style-type: none"> 1. Renforcement des dispositifs de cadrage pluriannuels (CBMT/CDMT) 2. Quantification des risques budgétaires 	Novembre- Avril 2025
Gabon	Mission	Mission de suivi sur les dispositifs de prévision des recettes	Novembre- Avril 2025
Guinée Equatoriale	Mission	Mission exploratoire sur les dispositifs de cadrage pluriannuels	Novembre- Avril 2025
République centrafricaine	Mission	<ol style="list-style-type: none"> 1. Poursuite du renforcement des dispositifs de cadrage pluriannuel (CBMT- CDMT) 2. Mission exploratoire sur les dispositifs de prévisions des recettes 3. Mission de suivi sur les dispositifs de prévision des recettes - Constitution des bases de données historiques - Développement des maquettes de prévisions 	Novembre- Avril 2025
République Démocratique du Congo	Mission	<ol style="list-style-type: none"> 1. Mission de suivi sur les outils de suivi des risques budgétaires - Risques budgétaires liés aux changements climatiques 2. Mission de suivi sur le développement du modèle de cadrage macro budgétaire (MCMB) 	Novembre- Avril 2025
Sao Tomé-et-Principe'	Mission	Renforcement des dispositifs de cadrage macro budgétaire	Novembre- Avril 2025
Budget et contrôle des dépenses			
Bénéficiaire	Activité	Intitulé de la mission	Date prévues
Burundi	Mission	Processus transitoire	Novembre- Avril 2025

Cameroun	Mission	Amélioration de la prévisibilité de l'exécution des dépenses	Novembre- Avril 2025
Congo	Mission	Appui à la budgétisation sensible au genre	Novembre- Avril 2025
Guinée Equatoriale	Mission	Amélioration de la gestion des investissements publics	Novembre- Avril 2025
République centrafricaine	Mission	<ol style="list-style-type: none"> 1. Amélioration de la prévisibilité de l'exécution des dépenses 2. Renforcement des capacités des contrôleurs financiers sur l'appropriation du manuel de contrôle 	Novembre- Avril 2025
République Démocratique du Congo	Mission	Amélioration de la prévisibilité de l'exécution des dépenses publiques	Novembre- Avril 2025
Sao Tomé-et-Principe'	Mission	<ol style="list-style-type: none"> 1. Amélioration de la prévisibilité de l'exécution des dépenses 2. Amélioration de la gestion des investissements publics 	Novembre- Avril 2025
Tchad		<ol style="list-style-type: none"> 1. Amélioration de la gestion des investissements publics 2. Appui à la transposition de la directive CEMAC sur la Comptabilité des Matières 3. Amélioration de la prévisibilité de l'exécution des dépenses 	Novembre- Avril 2025
Comptabilité publique et gestion de la trésorerie			
Bénéficiaire	Activité	Intitulé de la mission	Date prévues
Burundi	Mission	<ol style="list-style-type: none"> 1. Elaboration d'un cadre logique de développement d'un SI de CDCP 2. Améliorer les prévisions infra-annuelles de la trésorerie et du fonctionnement du CUT 	Novembre- Avril 2025
Cameroun	Mission	<ol style="list-style-type: none"> 1. Amélioration de la gestion de la trésorerie et du fonctionnement du CUT 2. Amélioration du système de comptabilité de l'Etat 	Novembre- Avril 2025

Gabon	Mission	<ol style="list-style-type: none"> 1. Appui à l'amélioration de la qualité comptable 2. Affinement de la table de passage et élaboration du TOFE du sous-secteur de l'administration centrale budgétaire 3. Les spécifications fonctionnelles de la gestion de la trésorerie 	Novembre- Avril 2025
République centrafricaine	Mission	Appui à l'amélioration de la qualité comptable	Novembre- Avril 2025
République Démocratique du Congo	Mission	Élaboration d'un référentiel des normes comptables de l'État	Novembre- Avril 2025
Sao Tomé-et-Principe'	Mission	Appui à l'élaboration d'un plan comptable de l'État	Novembre- Avril 2025
Tchad	Mission	<ol style="list-style-type: none"> 1. Appui à la qualité de la balance générale des comptes de l'exercice 2024 2. Appui à la clôture des comptes de l'exercice 2024 3. Mission sur la gestion de la trésorerie et la gestion de la dette 	Novembre- Avril 2025
Modélisation macroéconomique			
Bénéficiaire	Activité	Intitulé de la mission	Date prévues
Cameroun	Mission	Suivi macroéconomique, de prévision et d'analyse de scénarios	Novembre- Avril 2025
Guinée Equatoriale	Mission	Suivi macroéconomique, prévision et analyse de scénarios	Novembre- Avril 2025
République Démocratique du Congo	Mission	Suivi macroéconomique, prévision et analyse de scénarios	Novembre- Avril 2025

Sao Tomé-et-Principe'	Mission	Suivi macroéconomique, prévision et analyse de scénarios	Novembre-Avril 2025
Tchad	Mission	<ol style="list-style-type: none"> 1. Travaux sur l'amélioration de la qualité des données pour l'élaboration d'un cadre macroéconomique solide 2. Le MFT combiné au DDT, indispensable à la réalisation de projections macroéconomiques complètes 	Novembre-Avril 2025
Statistiques des finances publiques			
Bénéficiaire	Activité	Intitulé de la mission	Date prévues
Burundi	Mission	<ol style="list-style-type: none"> 1. Elaboration du TOFE de l'administration centrale budgétaire base MSFP 1986 et 2014 2. Examen des opérations des unités extrabudgétaires intégrées dans le TOFE du central budgétaire. 	Novembre-Avril 2025
Cameroun	Mission	<ol style="list-style-type: none"> 1. Affinement finalisation du TOFE de l'administration centrale budgétaire base MSFP 1986 et 2014 des exercices 2023 et 2024. 2. Elargissement du champ de couverture des SFP aux autres sous-secteurs de l'administration publique. 	Novembre-Avril 2025
Congo	Mission	<ol style="list-style-type: none"> 1. Travaux au GABON a AFC avec l'équipe TOFE pour la production du : TOFE de l'exercice 2023 et du draft de l'exercice 2024 ; TOFE mensuel base MSFP 2014, de janvier 2025 de l'administration centrale budgétaire base MSFP 1986 et 2014. 2. Suivi des recommandations de la mission antérieure 	Novembre-Avril 2025
Gabon	Mission	<ol style="list-style-type: none"> 1. Affinement de l'outil de compilation et Elaboration du TOFE de l'administration centrale budgétaire base MSFP 1986 et 2014 ; 2. Travaux d'élargissement du champ de couverture des SFP aux autres sous-secteurs de l'administration publique 	Novembre-Avril 2025
Guinée Equatoriale	Mission	<ol style="list-style-type: none"> 1. Affinement de la table de passage et élaboration du TOFE 2. Poursuite des travaux sur l'extension de la couverture GFS 	Novembre-Avril 2025
République centrafricaine	Mission	<ol style="list-style-type: none"> 1. Mission conjointe sur la gestion de la trésorerie et la dette ; 2. Finalisation et validation du TOFE de l'exercice 2023. 	Novembre-Avril 2025

République Démocratique du Congo	Mission	<ol style="list-style-type: none"> 1. Elaboration du TOFE de l'administration centrale budgétaire 2. Elargissement du champ de couverture des SFP aux autres sous-secteurs de l'administration publique 3. Amélioration du traitement des opérations de financement et de la situation des créances des institutions de dépôts sur l'administration centrale 	Novembre- Avril 2025
Tchad	Mission	Appui à l'élaboration du TOFE de l'administration centrale budgétaire base MSFP 1986 et 2014	Novembre- Avril 2025
Statistiques des comptes nationaux			
Bénéficiaire	Activité	Intitulé de la mission	Date prévues
Burundi	Mission	Alignement des comptes trimestriels sur la nouvelle base des comptes nationaux 1,2	Novembre- Avril 2025
Cameroun	Mission	Elaboration des comptes de patrimoine	Novembre- Avril 2025
Congo	Mission	Elaboration d'une nouvelle année de base des comptes nationaux (SCN 2008)	Novembre- Avril 2025
Gabon	Mission	<ol style="list-style-type: none"> 1. Développement des statistiques conjoncturelles et des comptes nationaux (SCN 1993) 2. Elaboration d'une nouvelle année de base des comptes nationaux (SCN 2008) 	Novembre- Avril 2025
Guinée Equatoriale	Mission	Elaboration d'une nouvelle année de base des comptes nationaux (SCN 2008)	Novembre- Avril 2025
République centrafricaine	Mission	Développement des comptes nationaux (SCN 2008)	Novembre- Avril 2025
République Démocratique du Congo	Mission	<ol style="list-style-type: none"> 1. Développement des statistiques conjoncturelles et des comptes nationaux (SCN 1993) 2. Elaboration d'une nouvelle année de base des comptes nationaux (SCN 2008) 	Novembre- Avril 2025
Sao Tomé-et-Principe'	Mission	Développement des comptes de secteurs institutionnels	Novembre- Avril 2025
Tchad	Mission	Développement de la série des comptes nationaux SCN 2008	Novembre- Avril 2025
Régulation et supervision bancaires			
Bénéficiaire	Activité	Intitulé de la mission	Date prévues

Burundi	Mission	<ol style="list-style-type: none"> 1. Revue du deuxième exercice de notation des banques via SEPREC 2. Elaboration d'un guide méthodologique de contrôle sur pièce et sur place du risque informatique/cyber 3. Renforcer les capacités des superviseurs dans la comptabilité bancaire, tout en incluant l'opérationnalisation de la norme IFRS 9 4. Assistance technique sur la revue des rapports d'inspection sur la qualité des portefeuilles de crédits ("credit files review") 5. Renforcer les capacités des superviseurs dans le contrôle sur pièces et sur place du risque de liquidité 	Novembre- Avril 2025
République Démocratique du Congo		<ol style="list-style-type: none"> 1. Revue des missions d'inspections pilotes sur le risque informatique/cyber et revue de la réglementation de la BCC relative au risque informatique/cyber. 2. Feuille de route relative à la transposition d'IFRS 9 au niveau du cadre prudentiel applicable au secteur bancaire de la République démocratique du Congo 3. Transposition du ratio de liquidité à court terme LCR (Liquidity Coverage Ratio) en République démocratique du Congo. Développement d'un cadre relatif au processus interne d'évaluation de l'adéquation de la liquidité (ILAAP). 4. Suivi des recommandations des missions d'Assistance Technique relatives : i/ à la notation SYSNOB et ii/ revue des missions pilotes d'inspection sur la qualité des portefeuilles de crédits. 5. Suivi des recommandations des missions d'Assistance Technique relatives : i/ à la notation SYSNOB et ii/ revue des missions pilotes d'inspection sur la qualité des portefeuilles de crédits. 	Novembre- Avril 2025
COBAC		<ol style="list-style-type: none"> 1. Revue de la méthodologie de contrôle sur pièce et sur place du risque informatique/cyber 2. Assistance sur l'élaboration d'outils d'analyse relatifs aux risques de crédits 3. Assistance technique sur le renforcement du cadre prudentiel pour les établissements de paiement sur la base des recommandations des missions d'assistance technique d'AFC précédentes 	Novembre- Avril 2025

SEMINAIRES ET ATELIERS REGIONAUX

Tableau des séminaires ou ateliers du second semestre FY2025			
Administration douanière			
Bénéficiaire	Activité	Intitulé de la mission	Date prévues
Région	Séminaire/Ateliers	<ol style="list-style-type: none"> 1. Suivi et contrôle par les Douanes des exportations du bois 2. 2-ème atelier virtuel pour le chef de projets désignés par leurs administrations pour la mise en œuvre du SIGMAT en Afrique centrale 	Novembre- Avril 2025
Administration fiscale			
Bénéficiaire	Activité	Intitulé de la mission	Date prévues
Région	Atelier	Atelier No2 sur l'adoption de la feuille de route du « Programme régional de croisement des données fiscales des pays membres de l'AFRITAC Centre »	Novembre- Avril 2025
Analyse et prévisions macro budgétaires			
Bénéficiaire	Activité	Intitulé de la mission	Date prévues
Région	Séminaire	Séminaire Interrégional sur la prise en compte des risques climatiques/environnementaux dans la planification macro budgétaire	Novembre- Avril 2025
Budget et contrôle des dépenses			
Bénéficiaire	Activité	Intitulé de la mission	Date prévues
Région	Séminaire	<ol style="list-style-type: none"> 1. Evaluation de la réforme des budgets programmes 2. Séminaire inter régional sur l'amélioration de la gestion des investissements publics 	Novembre- Avril 2025
Comptabilité publique et gestion de la trésorerie			
Bénéficiaire	Activité	Intitulé de la mission	Date prévues
Région	Séminaire	<ol style="list-style-type: none"> 1. Mise en œuvre du compte du CUT : plan d'action type / mise en œuvre du logiciel AMS/X (pour les 6 pays CEMAC) 	Novembre- Avril 2025

		2. La valorisation des états financiers et comptables	
Modélisation macroéconomique			
Bénéficiaire	Activité	Intitulé de la mission	Date prévues
Région	Séminaires	1. Cours sur la gestion macroéconomiques dans les pays riches en ressources naturelles 2. Séminaire régional d'ICD	Novembre- Avril 2025
Statistiques des finances publiques			
Bénéficiaire	Activité	Intitulé de la mission	Date prévues
Région	Séminaires	1. Traitement des opérations de la situation des créances des institutions de dépôts sur l'administrations centrale (Ex. Position nette du gouvernement). 2. Renforcement de la collaboration des compilateurs des SFP et les comptables nationaux	Novembre- Avril 2025
Statistiques des comptes nationaux			
Bénéficiaire	Activité	Intitulé de la mission	Date prévues
Région	Séminaires	Intégration des Statistiques de Finances Publiques dans les comptes nationaux	Novembre- Avril 2025
Régulation et supervision bancaires			
Bénéficiaire	Activité	Intitulé de la mission	Date prévues
Région	Séminaires	Stress tests microprudentiels dans le cadre du Pilier 2 du dispositif bâlois	Novembre- Avril 2025

VI. OUTREACH ET COMMUNICATION

A. MISSION DU DIRECTEUR AU SEIN DES PAYS MEMBRES D'AFRITAC CENTRE

Visite du Directeur du département Afrique du FMI le 04 juin 2024



108. **AFC a accueilli le Directeur du département Afrique du FMI Monsieur Abebe Aemro SELASSIE, lors d'une visite en présence du personnel du Centre.** Cette rencontre a permis à M. Abebe de mieux comprendre les réalités du Centre et d'échanger avec l'équipe. Philippe Egoume, Directeur d'AFC, en a profité pour présenter les activités et les réalisations du Centre en matière de développement des capacités, ainsi que l'extension de ses activités et locaux. M. Abebe était accompagné de Gomez Agou, Représentant résident du FMI au Gabon, et d'Aliona Sebotari, Cheffe de Mission pour le Gabon.

Audience avec le Vice-premier ministre de la République Gabonaise



109. **Le Directeur d'AFC Monsieur Philippe EGOUME, a été reçu en audience par le Vice-premier ministre gabonais, chargé de la Planification et de la Prospective, Son Excellence Monsieur Alexandre Barro CHAMBRIER le 05 juin 2024.** Au centre des échanges, (i) l'appui à la réorganisation des domaines qui couvrent les aspects de la prospective, la planification, l'aménagement du territoire et le commissariat général au plan et (ii) le renforcement de la fonction statistique pour l'amélioration de la qualité des comptes nationaux. Au cours de cette audience, le Directeur d'AFC a marqué la disponibilité et le soutien du Centre à accompagner les réformes et les priorités définies par le Vice-premier ministre. Le Directeur était accompagné à cette audience par Monsieur Ephrem GHONDA MAKIADI, conseiller résident en charge du budget et contrôle des dépenses.

Audience avec le Premier ministre de la République Gabonaise



110. **Le Premier Ministre, Son Excellence Monsieur Raymond NDONG SIMA, a reçu en audience le jeudi 06 juin 2024 le Directeur d’AFC.** Au cœur des discussions, les engagements du Gabon par rapport à l’accord de siège qui lie le FMI au Gabon, les relations en matière d’assistance technique entre le Gabon et AFC dans tous les domaines couverts par AFC.

Lors de cette audience, le Directeur d’AFC a réaffirmé la disponibilité et l’engagement du Centre à accompagner les autorités gabonaises sur les priorités qu’elles ont définies, notamment pour la période de transition, afin de disposer des bases solides pour soutenir la trajectoire des réformes prioritaires de renforcement de la gestion macroéconomique. Il était accompagné à cette audience par MM Ephrem GHONDA MAKIADI, conseiller résident en charge du budget et contrôle des dépenses, ABDEL-AZIZ MOUSSA NDIAYE Fahd, conseiller résident en charge des statistiques du secteur réel et MBADINGA Brolin, chargé de projets.

Audience avec le Gouverneur de la Banque des États de l’Afrique centrale (BEAC) le 27 juillet 2024 à Libreville au Gabon



111. **Le Directeur d’AFRITAC Centre a été reçu en audience par le Gouverneur de la BEAC Monsieur Ivon SANA BANGUI.** Les échanges ont principalement porté sur les nouveaux domaines d’assistance technique disponibles pour les États et les Banques Centrales de l’Afrique centrale avec l’arrivée de nouveaux conseillers en charge respectivement des opérations de la banque centrale, de la modélisation macroéconomique, et de la

lutte contre le blanchiment d’argent et le financement du terrorisme. À l’issue de ces présentations, le Gouverneur de la BEAC a marqué son accord de principe pour des missions de diagnostic permettant aux nouveaux conseillers d’affiner leur programme de travail pour l’année fiscale 2025. Il a aussi été question d’aborder les projets en cours et les assistances apportées par d’autres conseillers en matière d’élaboration des balances des paiements et de supervision bancaire.

B. COMITE D'ORIENTATION DU CENTRE

26^{ème} réunion du Comité d'orientation d'AFC



112. **AFC a organisé du 18 au 19 juin 2024 à Kinshasa en République Démocratique du Congo, la 26^{ème} réunion de son Comité d'orientation.** L'objectif de cette réunion était de faire la présentation des réalisations de l'année fiscale 2024 et du programme de travail de l'année fiscale 2025 du Centre.

C. STRATEGIE DE COMMUNICATION DU CENTRE

113. **Dans le cadre de la mise en œuvre de sa stratégie de communication, le Centre a identifié, sélectionné et échangé avec des responsables d'établissements supérieurs.**

Tableau 4 : Etablissements sélectionnés pour la communication

Etablissements identifiés	Thème	Contact	Pays
BGFI Business School (BBS)	Evolution de la réglementation bancaire et financière	Directeur des études	Gabon
Ecole Supérieure de Gestion, d'Informatique et des Sciences (ESGIS)	Financement de l'économie	Directeur des études	Gabon
EM Gabon-Université	Crédibilité et la transparence du budget	Présidente fondateur	Gabon
Ecole Nationale d'administration	Budgétisation en mode programme et la réglementation bancaire	Directeur de l'ENA	RDC
Université de Bujumbura	Crédibilité du budget et les risques budgétaires	Chef du département	Burundi

Conférence universitaire le 15 mai 2024 à l'Université de Bujumbura au Burundi

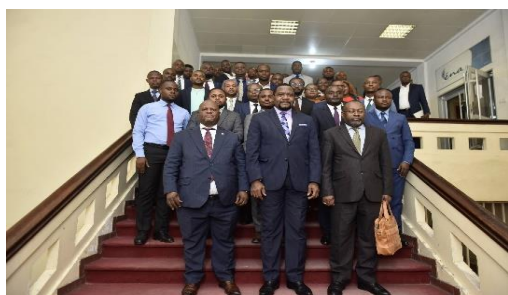


114. **AFC a organisé une conférence universitaire à la faculté des sciences économiques et de gestion de l'Université de Bujumbura.**

La délégation d'AFC était conduite par Monsieur Philippe EGOUME, Directeur du Centre. L'objectif de cette conférence était de présenter aux universitaires les activités d'AFC, de discuter sur la crédibilité du budget

et les risques budgétaires. Cette conférence, première du genre au Burundi, s'inscrit dans la droite ligne de la vulgarisation des activités d'AFC auprès des structures de formation des décideurs de demain et du grand public. Au cours de cette conférence, trois communications ont été faites notamment sur (i) les activités et les domaines d'expertise du Centre par Monsieur Philippe EGOUME ; (ii) les référentiels internationaux permettant d'apprécier la crédibilité du budget par Monsieur Ephrem Ghonda MAKIADI et (iii) les risques budgétaires par Monsieur Severin KAMGNA.

Visite d'échange à l'Ecole Nationale d'Administration (ENA) de la République Démocratique du Congo



115. **Dans le cadre de la vulgarisation de ses activités auprès des structures de formation des décideurs de demain et du grand public, AFC a organisé en marge des travaux de la 26-ème réunion de son Comité d'orientation, une visite d'échange le 19 juin 2024 à l'ENA de la République**

Démocratique du Congo. A travers cette activité, le Centre souhaite faire connaître ses activités et partager ses expériences avec les futurs cadres des administrations publiques et le monde académique. La délégation d'AFC était conduite par son Directeur Monsieur Philippe EGOUME. Le Directeur de l'ENA Monsieur Guillaume BANGA WAKIMESA a exprimé sa satisfaction quant au choix porté sur son institution et la réussite de cette activité qui selon lui a permis au corps enseignant, aux étudiants et alumni de l'ENA de s'outiller davantage sur les différentes thématiques présentées.

D. PERSONNEL D'AFC

Les conseillers en charge des nouveaux domaines couverts par le Centre

M. Ibrahima Magnan DIARRA, nouveau conseiller résident en lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme.



116. Monsieur Ibrahima Magnan DIARRA occupe depuis mai 2024 le poste de conseiller résident en charge de la coordination de l'assistance technique et du renforcement des capacités en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme (LBC/FT) en Afrique francophone. Avant de prendre fonction au Centre, Monsieur Ibrahima a occupé plusieurs fonctions notamment au sein de la cellule de renseignement financier du Mali et comme expert du Groupe Intergouvernemental d'Action contre le Blanchiment d'Argent en Afrique de l'Ouest (GIABA) et a une longue expérience sur ces questions.

M. Thierry Vincent BOREL, nouveau conseiller résident du Centre en charge des opérations de la banque centrale.



117. Monsieur Thierry Vincent BOREL est depuis juillet 2024 le nouveau conseiller résident du Centre en charge des opérations de la banque centrale. Il est un expert de la Banque de France et possède une vaste expérience dans le domaine des marchés financiers et de la politique monétaire. Avant d'arriver au Centre, il travaillait à Singapour dans la salle des marchés de la Banque de France. Il va soutenir les quatre banques centrales des pays membres d'AFC dans le domaine des opérations de la politique monétaire et de la politique de change.

Les nouveaux conseillers remplacent ceux partis

M. Matthieu SARDA, nouveau conseiller résident en charge de la comptabilité publique et la gestion de la trésorerie



118. Monsieur Matthieu SARDA est le nouveau conseiller résident en charge de la comptabilité publique et la gestion de la trésorerie. Il a pris fonction le 1er juin 2024 et remplace à ce poste Monsieur Blaise YEHOUENOU. Monsieur Matthieu possède une vaste expérience dans le domaine de la gestion des finances publiques et a occupé de nombreuses fonctions au sein de la Direction générale des finances publiques en France parmi lesquels le poste de responsable de la division secteur public local. Avant de prendre fonction au Centre, il était conseiller résident du FMI pour la République du Congo et la République centrafricaine.

M. Guy Dabi GAB-LEYBA, nouveau conseiller en charge de l'analyse et des prévisions macro budgétaires



119. Monsieur Guy Dabi GAB-LEYBA est le nouveau conseiller en charge de l'analyse et des prévisions macro budgétaires. Il remplace Monsieur Séverin Yves KAMGNA. Il a été haut fonctionnaire du ministère tchadien des finances où il a occupé plusieurs postes de responsabilité notamment celui de Directeur adjoint de l'élaboration et du suivi budgétaire. Avant de rejoindre le Centre, Monsieur Guy était dans le programme de nomination spéciale du FMI, travaillant sur les Comores. Il a pris fonction au mois de juillet.

M. Bassirou SAMBA NIASSE, nouveau conseiller en charge de l'administration fiscale



120. M. Bassirou a rejoint FADR2 en septembre 2024 en tant que conseiller résident basé à AFRITAC Centre au Gabon, où il fournit une assistance technique en matière d'administration fiscale au Cameroun, à la CEMAC, au Gabon, à la Guinée équatoriale et à Sao-Tomé & Principe. Il remplace Monsieur Hasina RAKOTONDRAINIBE. Il a passé les 24 dernières années de sa carrière dans la fonction publique sénégalaise, où il a occupé les postes de conseiller technique du ministre de l'Économie et des Finances, de Directeur de cabinet du ministre du Budget et de Secrétaire général du ministère des Finances et du Budget. Son dernier poste dans l'administration sénégalaise est celui de Directeur général des Impôts et des Domaines. Il a, au cours des 3 ans et ½ passés à la tête de cette direction, initié des réformes qui ont permis une transformation digitale quasi complète de l'administration fiscale sénégalaise, un élargissement de l'assiette fiscale, ainsi qu'un accroissement du niveau de conformité à travers une collecte et une exploitation optimale des données. Sur le plan foncier, il a également initié une importante réforme qui a permis à beaucoup de propriétaires qui étaient dans des situations irrégulières d'accéder à des titres de propriété et conséquemment d'être enrôlés par l'administration fiscale en tant que contribuable. Bassirou a par ailleurs, assumé des responsabilités dans le secteur de l'énergie au Sénégal, où il a contribué à créer et à administré le Fonds de Soutien au secteur de l'Énergie, qui a en charge, entre autres, la sécurisation des approvisionnements en combustible de la société nationale d'électricité. Il a été membre de conseils d'administration dans certaines sociétés sénégalaises dans lesquelles l'Etat du Sénégal détient des parts de capital et qui évoluent dans les télécommunications, le raffinage d'hydrocarbures, l'électricité et l'aménagement touristique.



FONDS MONETAIRE INTERNATIONAL
Centre Régional de Développement
des Capacités pour l'Afrique Centrale



PERSONNEL D'AFRITAC CENTRE

I- DIRECTEUR/COORDINATEUR : PHILIPPE EGOUME

II- CONSEILLERS RESIDENTS :

ADMINISTRATION DES REVENUS : BERNARD ZBINDEN, NICOLAS HIOL, BASSIROU SAMBA NIASSE

GESTION DES FINANCES PUBLIQUES : GUY DABI GAB-LEYBA, EPHREM GHONDA MAKIADI, MATTHIEU SARDA

MODELISATION MACROECONOMIQUE : LANDRY BIKAI

STATISTIQUES DES FINANCES PUBLIQUES : NICOLAS KACOU

STATISTIQUES MACROECONOMIQUES : FAHD NDIAYE ABDEL-AZIZ MOUSSA

STATISTIQUES DU SECTEUR EXTERIEUR⁹ : MARIA MERCEDES COLLAZOS

GESTION DE LA DETTE PUBLIQUE : ABDOUL AZIZ HALIDOU

REGULATION ET SUPERVISION BANCAIRES : EUGENIO AVISOA

OPERATION DE LA BANQUE CENTRALE : THIERRY BOREL

LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT DE CAPITAUX ET FINANCEMENT DU TERRORISME : IBRAHIMA DIARRA MAGNAN

⁹ Les activités des domaines statistiques du secteur extérieur, lutte contre le blanchiment de capitaux et financement du terrorisme et gestion de la dette publique sont présentées en annexes

III- ADMINISTRATION :

RESPONSABLE ADMINISTRATIVE : MARIE-HELENE ISSEMBE

CHARGES DE PROJETS : HISGUIMA DASSIDI CREPIN, BROLIN WILFRIED MBADINGA

ASSISTANT(E)S ADMINISTRATIVES : ROLAGO MBOUMBA CARINE, MBOUYAMBA MERVEILLE
WIDAH, DJENA LAETITIA DJEMBO, GILDAS LOUNDOU MAYOUKOU

CHARGE DU PROTOCOLE-COURSIER : WILFRIED MANGUENGA MANGUENGA
